

CRISE ENTRE ALGER ET MADRID L'industrie céramique et le tourisme espagnols impactés

Lire l'article de
M. M. page 2

L'Algérie condamne l'agression des forces sionistes sur Gaza



CONSTANTINE
**Un mort
et 18 blessés
dans un
carambolage**

TAMANRASSET ET EL-OUED
**53.100 comprimés
psychotropes
et 28.000 paquets
de cigarettes saisis**

P. 4

MALI
**Des mesures
encourageantes
pour remettre
en selle
l'accord d'Alger**

Lire l'article de A. Zerzouri page 3



SEOR
**420 milliards de
créances impayées**

Lire l'article de J. Boukraa page 8

Crise entre Alger et Madrid L'industrie céramique et le tourisme espagnols impactés

M. M.

Dans un article publié vendredi, le journal espagnol 'El Mundo' estime que «la crise entre l'Algérie et l'Espagne a eu un impact sur l'industrie de la céramique et le tourisme». «La rupture des relations commerciales, écrit 'El Mundo', a causé des pertes de 25 millions d'euros en seulement 50 jours, dans le secteur de la céramique». «La crise diplomatique déclenchée entre l'Espagne et l'Algérie, en juin dernier, a non seulement eu des conséquences dans le secteur de l'énergie mais a également eu un impact sur l'industrie de la céramique et du tourisme», ajoute le journal qui rappelle que l'Algérie a suspendu, le 8 juin 2022, le traité d'amitié «en réaction à la décision du gouvernement de Pedro Sánchez de soutenir le plan marocain d'autonomie au Sahara».

Il note également que la note de l'ABEF «a bloqué toutes les transactions avec l'Espagne». Selon la même publication, cette situation «a laissé le secteur de la céramique sans possibilité de commercer avec son deuxième marché d'exportation», enregistrant ainsi des «pertes de 25 millions d'euros», affirme El Mundo citant Fernando Fabra, président de l'Association espagnole des fabricants de frites, d'émaille et de couleurs céramiques.

«50 jours sans envoyer leur produit aux clients algériens, ce qui

signifie qu'ils ont du mal à atteindre les 120 millions de chiffre d'affaires avec le pays d'Afrique du Nord prévus pour 2022 dans un contexte normal, dont ils ne savent toujours pas quand il pourra reprendre», affirme encore 'El Mundo'.

En plus de l'industrie céramique, le journal rapporte que le secteur du tourisme a également été impacté par cette crise. «Une autre industrie à fort poids dans le PIB de la Communauté valencienne est le tourisme, qui a également ressenti le pincement de la crise diplomatique avec l'Algérie», écrit 'El Mundo'. Selon la même source, le tourisme dans cette région «commence à atteindre les niveaux pré-pandémiques de l'été 2019 avec une occupation des hôtels qui a clôturé juillet avec des données d'occupation qui dépassent 85% en moyenne». Mais, ajoute le journal, «la direction de l'hôtel valencien met l'accent sur la perte du visiteur algérien : sur les 20.000 places enregistrées à l'aéroport d'Alicante en 2019, il est passé à zéro cet été». «Le client hôtelier de ce pays, bien qu'il n'ait pas une part de marché significative, car il était d'environ 1%, en 2019, avait une capacité de dépense et de consommation élevée», selon un représentant d'une association espagnole d'opérateurs de tourisme et d'hôtellerie de la région de Valencia (Hosbec).

L'Algérie condamne l'agression des forces sionistes sur Ghaza

L'Algérie a condamné énergiquement vendredi l'agression sauvage conduite par les forces d'occupation sionistes sur la bande de Ghaza, exprimant sa profonde préoccupation devant cette dangereuse escalade, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

«L'Algérie condamne énergiquement l'agression sauvage conduite par les forces d'occupation israéliennes sur le secteur de Ghaza et exprime sa profonde préoccupation devant cette dangereuse escalade qui s'ajoute à une série interminable de violations systématiques

à l'endroit des civils, et ce, en violation manifeste de toutes les chartes et décisions internationales pertinentes», lit-on dans le communiqué.

«Tout en réitérant sa pleine solidarité avec le peuple palestinien, l'Algérie appelle la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité de l'ONU à une intervention urgente pour mettre fin à ces agressions criminelles et imposer le respect des droits du peuple palestinien, en tête desquels son droit inaliénable et imprescriptible à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale», a ajouté la même source.

Coronavirus : 108 nouveaux cas

Cent-huit (108) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 94 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'est établi ainsi à 268141, celui des décès reste inchangé (6878 cas), alors que le nombre total

des patients guéris passe à 179.980 cas. Par ailleurs, deux (2) patients sont actuellement en soins intensifs, précise la même source, relevant que 24 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

ÉVÉNEMENT

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Diète touristique

pas eu, jusque-là, l'effet souhaité sur les touristes algériens. Faut-il faire une croix sur la destination Tunisie durant ce qui reste de la saison

estivale ? Probablement qu'il ne faut pas s'attendre à un flux important aux frontières terrestres entre les deux pays dans les prochains jours. D'abord, parce que la véritable cause qui a bloqué l'affluence des touristes algériens vers la Tunisie n'est pas que financière.

La saison touristique se prépare plusieurs mois à l'avance, soit au mois de mai, ou bien avant, par les voyagistes. Et, cette brusque décision de réouverture de la frontière terrestre à la mi-juillet a pris de court les professionnels du tourisme, qui ont axé leurs efforts sur d'autres destinations, notamment la Turquie. C'est la principale raison à l'origine de la faillite de la destination Tunisie. A vrai dire, donc, les Algériens ne boudent pas cette destination, qui n'a pas bénéficié des opérations de marketing ou des opérations de charme accompagnant cet évènement touristique, car aucun voyagiste n'imaginait qu'on pouvait opter, d'une manière inattendue, pour la réouverture de la frontière terrestre en plein milieu de la saison touristique ! Mais rien n'est perdu. Peut-être même que l'avenir sera meilleur si l'on se fie aux projets à l'étude dans le secteur du tourisme entre les deux pays.

Le ministre tunisien a dévoilé, dans ce cadre, qu'un programme visant à développer les échanges touristiques entre l'Algérie et la Tunisie est en cours de préparation, ainsi que l'engagement des Tunisiens pour booster le tourisme en Algérie, mais aussi pour former des cadres algériens dans des institutions et des écoles tunisiennes de tourisme. Les Tunisiens ont-ils compris qu'il faut redéployer les efforts dans un autre sens au lieu d'attendre qu'on vienne frapper à leur porte ?

Des partis politiques et des organisations nationales condamnent

Des partis politiques et des organisations nationales ont condamné vigoureusement samedi l'agression sauvage commise par les forces d'occupation sionistes contre la bande de Ghaza, appelant la communauté internationale à intervenir en urgence pour mettre un terme à ces attaques barbares et assurer la protection du peuple palestinien sans défense. A cet égard, le parti du Front de libération nationale (FLN) a condamné cette agression lâche, qualifiée d'«atteinte flagrante à la vie de personnes dans une dangereuse escalade dont l'occupation sioniste assume la pleine responsabilité».

«Ces graves agressions sont devenues périodiques en violation manifeste des chartes internationales relatives aux droits de l'Homme, aux droits civiques et aux résolutions internationales», a ajouté le parti, appelant la communauté internationale et le Conseil de sécurité à «une intervention urgente pour mettre fin à cette agression vile et criminelle contre le peuple palestinien sans défense, imposer le respect de la légalité internationale et le droit imprescriptible du peuple palestinien à l'établissement de son Etat, avec El-Qods pour capitale».

Le parti du FLN a tenu l'occupation sioniste «pour responsable des vies tuées injustement», soulignant que «les factions palestiniennes se retrouvent dans un état d'autodéfense et de défense de la terre face à l'occupant inique».

De son côté, le parti du Rassemblement national démocratique (RND) a exprimé «sa forte condamnation de l'attaque brutale menée par les forces d'occupation acharnée à Ghaza», dénonçant dans les termes les plus forts le silence de la communauté internationale pour «les pratiques criminelles répétées du régime d'apartheid contre le peuple palestinien sans défense». Le parti a appelé les peuples libres à «assurer la protection internationale des Palestiniens et à amener l'entité sioniste haineuse à cesser l'escalade qui a fait plusieurs martyrs et victimes», et les pays arabes à «assumer leurs responsabilités et conjurer leurs efforts pour soutenir le front palestinien et faire pression sur la communauté internationale pour mettre un terme à cette dangereuse escalade».

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a fustigé, pour sa part, l'agression terroriste perpétrée dans la bande de Ghaza, affirmant que «cette attitude sioniste agressive révèle la nature de l'occupation et met à nu les tentatives pour embellir son image, de connivence avec des pays arabes et islamiques qui cherchent à l'introduire dans la région».

Le MSP a considéré que «cette agression cible le peuple palestinien en entier, et la tentative de diviser les factions de la résistance ne dupera guère les Palestiniens quelle qu'en soit leur obédience», précisant que «la coalition gouvernementale sioniste tend à se pré-

munir à présent ou lors des prochaines élections aux dépens du sang palestinien». La même formation politique a appelé «à mettre un terme aux politiques de normalisation, toutes formes confondues, et à considérer l'entité sioniste comme un ennemi de la Ouma et un véritable danger pour tous les pays arabes et musulmans».

Dans ce contexte, le mouvement national El-Bina a condamné vigoureusement ces «violations et les tentatives désespérées de l'occupation de prendre d'assaut la mosquée al-Aqsa, coïncidant avec cette lâche opération militaire de l'occupation». Le mouvement a exprimé sa pleine solidarité avec les frères palestiniens et leur droit légitime à se défendre et à riposter à l'agression de l'occupant, ajoutant que cette agression brutale est «un nouveau crime qui vient s'ajouter aux crimes répétés de l'occupant».

Il a rappelé que «la Palestine, pays frère, sera toujours soutenue par la Nation algérienne qui n'a jamais manqué de soutenir les droits légitimes du peuple palestinien et n'a eu de cesse d'œuvrer à l'établissement de son Etat indépendant avec pour capitale El-Qods». De son côté, la Ligue nationale des étudiants algériens (LNEA) a qualifié «cette ignoble agression» de «nouveau registre criminel qui vient s'ajouter aux registres de cette entité terroriste», dénonçant «le silence international inacceptable qui encourage les sionistes à poursuivre leurs violations répétées contre la Palestine».

Mali

Des mesures encourageantes pour remettre en selle l'accord d'Alger



A. Zerzouri

L'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, signé à Alger le 15 mai 2015, entre Bamako et certains groupes armés, avant d'être parachevé le 20 juin de la même année par la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), a pris un sérieux déclic lors de la deuxième édition de la Réunion de haut niveau décisionnel des parties à l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, qui a clôturé ses travaux vendredi à Bamako sous la présidence Premier ministre et chef du gouvernement malien M. Choguel Maiga, et en présence des responsables des Mouvements, de la médiation internationale et des médias.

« Des mesures encourageantes » qui remettent en selle cet accord ont été adoptées à l'issue de cinq jours d'intense dialogue entre les parties signataires de l'accord issu du processus d'Alger, notamment la décision d'intégration de 26.000 ex-combattants en deux tranches avant fin 2024, la création et l'opérationnalisation d'une commission ad hoc en charge de conduire les travaux concernant les hauts cadres civils et militaires des mouvements signataires et également la décision du gouvernement de diligenter les réformes politiques et institutionnelles non liées à la révision constitutionnelle. Dans son allocution de clôture, M. Choguel Maiga a réitéré la volonté du Président de la transition ainsi que du gouvernement de ne ménager aucun effort pour mettre en œuvre sa part d'engagement prise dans le cadre de l'accord de paix. Non sans remercier la médiation internationale sous «la conduite déterminée de l'Algérie» dont il a «salué le leadership et l'engagement».

Pour rappel, le président Tebboune avait, le 31 juillet dernier, lors d'une rencontre périodique avec les médias,

soit la veille de l'ouverture des travaux de la deuxième édition de la Réunion de haut niveau décisionnel des parties à l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, appelé les autorités de transition au Mali à retourner à la légalité dans les meilleurs délais, tout en soulignant que « tant que l'accord d'Alger ne sera pas appliqué, les problèmes au Mali persisteront ». Le message a été reçu par Bamako, et les travaux de la réunion en question se sont déroulés dans une atmosphère positive marquée par la réitération par toutes les parties de leur attachement à l'accord de paix et leur engagement à travailler à l'accélération de sa mise en œuvre. Les parties maliennes et les membres de la Médiation internationale se sont généralement félicités des résultats concrets de cette rencontre et, au-delà, ont également mis en évidence le caractère irremplaçable de l'accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.

La réunion ministérielle du Comité de suivi de l'accord dont l'Algérie assume la présidence que le gouvernement malien a souhaitée dans les prochaines semaines est perçue comme ayant le potentiel de relancer et de renforcer la dynamique de paix à laquelle le Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune n'a pas cessé d'appeler les parties maliennes. Certes, la situation au Mali reste très compliquée sur tous les plans, mais tant que la volonté pour aller vers la paix est portée par toutes les parties, l'application de l'accord d'Alger demeure réalisable, expliquent des observateurs avisés. Seule la paix entre Maliens peut éviter au pays de sombrer dans le chaos. Un scénario que l'Algérie, qui partage avec le Mali une frontière de 1.400 km, en sus des liens historiques et socioéconomiques, souhaite éloigner en s'engageant pleinement en faveur de la stabilité du voisin du Sud.

Guterres et Faki se félicitent

Le SG des Nations unies, Antonio Guterres et le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, se sont félicités de la conclusion réussie de la réunion de niveau décisionnel sur certains aspects de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du Processus d'Alger, assurant "la disponibilité continue de leurs deux institutions dans le cadre de la médiation internationale, conduite par l'Algérie, afin de mener à terme le processus de paix".

"Le SG des Nations unies et le Président de la Commission de l'Union africaine se félicitent de la conclusion réussie de la réunion de niveau décisionnel sur certains aspects de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mal, issu du

processus d'Alger", a indiqué samedi un communiqué conjoint ONU-UA. "Ils notent, en particulier, avec satisfaction le consensus auquel les parties sont arrivées pour l'intégration de 26.000 ex-combattants au sein des forces armées et de défense et d'autres services de l'Etat, ainsi que sur les réformes institutionnelles non liées à la révision de la Constitution", note la même source.

La même source souligne que "le SG de l'ONU et le Président de la Commission de l'UA relèvent la mise en place d'une commission ad hoc pour traiter d'aspects sur lesquels un consensus doit encore être trouvé, notamment la gestion au cas par cas des cadres civils et militaires des Mouvements signataires, y compris en relation avec la

chaîne de commandement".

A cet égard, "ils exhortent les parties à agir avec diligence pour assurer le suivi requis et conforter la dynamique qui vient d'être imprimée au processus de paix".

"Le SG de l'ONU et le Président de la Commission de l'Union africaine félicitent les parties pour leur engagement renouvelé en faveur de la paix et de la réconciliation. Ils les assurent de la disponibilité continue des Nations unies et de l'UA, dans le cadre de la Médiation internationale conduite par l'Algérie, à continuer à œuvrer avec elles en vue de mener à son terme le processus de paix. A cet égard, elles attendent avec grand intérêt une réunion prochaine du Comité de suivi de l'Accord de paix", conclut le communiqué.

Raïna Raïkoum

Kamal Guerroua

L'hirondelle qui en appelle au printemps...

Si la tournée littéraire de Yasmina Khadra en Algérie a été un total succès, c'est parce que l'écrivain de renommée internationale aurait réussi à casser un tabou : la littérature ne devrait jamais être l'apanage des salons feutrés, mais doit « squatter », sinon conquérir le terrain social. L'écrivain doit renouer avec les siens, s'ancrer dans sa société, ressentir ses pulsations, ses joies, ses douleurs et ses coups de gueule.

Pour cela, aucune autre solution n'est possible sauf celle de lui parler. Parler aux siens, échanger et polémiquer avec eux, ausculter ce corps malade qu'est l'Algérie, lui proposer les soins qu'il faut et dessiner à l'unisson les contours de l'avenir en commun. L'intervention de l'imam d'Ath Yenni et ce qu'elle a soulevé comme commentaires dans les réseaux sociaux est un signe d'espoir pour un pays qui survit, qui résiste, qui lit, qui réagit, qui s'accroche à son salut, malgré l'impassé qui lui pèse sur la tête. Elle démontre que l'Agora de la cité est encore vivante, non seulement comme espace ouvert à la lecture, au dialogue et au débat contradictoire, mais aussi au vivre-

d'associations, d'éditeurs, comme un des leurs. Ce bain de foule littéraire est, on ne peut plus, la preuve de la vitalité de notre société, sa soif du savoir, la lecture et la culture. C'est un message fort aux décideurs pour l'exigence de l'ouverture du pays sur le monde, l'altérité et la diversité, par ces temps de doute et de crispations identitaires. Indépendamment des critiques que d'aucuns peuvent porter sur les œuvres et les déclarations de Y. Khadra, il n'en reste pas moins que ce dernier a marqué un point, un point très positif : il a su fédérer des foules de gens autour de l'idée de la culture. Il a fait parler les siens et suscité leur curiosité ; il a apporté une autre vision du monde ; il a provoqué des polémiques utiles ; il a libéré la parole en la partageant avec son public. Un pari d'autant plus crucial et complexe que, ces dernières années, la sécheresse culturelle des espaces d'expression et de création, enfonce l'Algérie dans une longue léthargie.

Boughali à la cérémonie d'investiture du nouveau président de Colombie

Le président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), Brahim Boughali prendra part, aujourd'hui dimanche, en tant que représentant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie d'investiture du nouveau Président de la République de Colombie, Gustavo Petro Urrego, élu le 19 juin 2022. La cérémonie d'investiture aura lieu, dimanche, dans la capitale colombienne Bogota", précise-t-on de même source.

Le président de l'APN "rencontrera son homologue colombien, David Racero, ainsi que le président du sénat colombien, Roy Barreras pour discuter de la coopération parlementaire bilatérale", selon la même source.

"Les relations d'amitié, de

solidarité et de coopération entre l'Algérie et la Colombie sont privilégiées", souligne le communiqué, ajoutant que les deux pays œuvrent à les renforcer à travers des concertations bilatérales périodiques".

Cette démarche "s'est traduite par la signature de plusieurs conventions dans les domaines politique, socioéconomique et culturel" ainsi que "l'installation des deux groupes parlementaires d'amitié Algérie-Colombie le 8 mai 2022 et Colombie-Algérie le 10 mai 2022", conclut le communiqué.

Djelfa
Chanecriha inaugure l'unité de démilitarisation des munitions



Le Général d'Armée Saïd Chanecriha, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, samedi, une visite de travail et d'inspection à l'Établissement ministériel de la Réserve générale de munitions (1ère Région militaire) où il a procédé à l'inauguration de l'unité de démilitarisation des munitions à Djelfa, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Cette visite s'inscrit dans le cadre de "l'élargissement des chaînes de production de l'ANP, notamment dans le domaine de la récupération et du recyclage des matières que d'autres entreprises industrielles militaires ont besoin d'utiliser, et de développer des procédés de démilitarisation des munitions, permettant ainsi de préserver l'environnement, de réduire les coûts en devises et d'atténuer la dépendance à l'étranger en termes de matières premières", précise la même source.

Après la cérémonie d'accueil, le Général d'Armée, accompagné du Commandant de la 1ère Région militaire, du Directeur central du matériel et des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-Major de l'ANP, a tenu une rencontre avec les cadres et les personnels de l'Établissement ministériel de la Réserve générale de munitions et de l'unité de démilitarisation des munitions, où il a prononcé une allocution d'orientation dans laquelle il a souligné que "la munition constitue un nouveau pilier du tissu industriel ambitieux et prometteur de l'ANP et ce, conformément à la vision prospective du Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale".

"A l'entame, je tiens à exprimer ma

grande joie d'être aujourd'hui à l'Établissement ministériel de la Réserve générale de munitions, pour procéder, à cette occasion, à l'inauguration d'une nouvelle unité qui vient s'ajouter à l'ensemble des établissements de production de l'ANP, en l'occurrence l'unité de démilitarisation des munitions qui constituera, sans doute, un nouveau pilier de notre tissu industriel ambitieux et prometteur", a souligné le Général d'Armée.

"Dans ce sillage et à la lumière de la vision prospective de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, visant à faire de 2022 une année de relance économique par excellence, nous avons œuvré à concrétiser cette démarche stratégique à travers la mise en pratique de la complémentarité escomptée entre les différentes unités de production de l'ANP et ce, en créant de nouvelles branches de production qui contribuent à l'effort industriel de l'Armée nationale populaire, et sont à même de garantir l'auto approvisionnement en matières premières pour nos autres établissements, notamment celles issues du recyclage et de la récupération, dans l'optique d'optimiser les capacités de production de l'institution militaire et de rationaliser les dépenses", a-t-il ajouté.

Le Général d'Armée a affirmé également que "les grandes étapes parcourues par l'ANP sont le fruit d'une stratégie réfléchie que le Haut commandement a œuvré, soigneusement, à concrétiser, afin de réunir toutes les conditions nécessaires permettant ainsi de hisser les capacités tactiques, opérationnelles, voire productives, de notre Armée".

"Les grandes étapes parcourues par l'ANP, digne héritière de l'Armée de

libération nationale, sont le fruit d'une stratégie réfléchie que le Haut commandement a œuvré, soigneusement, à concrétiser, afin de réunir toutes les conditions nécessaires à même de hisser les capacités tactiques, opérationnelles voire productives de notre armée, de raffermir les facteurs de sa force et son état-prêt, d'asseoir le socle de la puissance parmi ses rangs et de réunir toutes les conditions lui permettant de s'acquitter parfaitement des missions assignées", a soutenu le Général d'Armée, soulignant que ce sont "des objectifs dont la réalisation nécessite inéluctablement de conjurer les efforts de tous".

Avant cela, le Général d'Armée avait suivi un exposé présenté par le Commandant de cette nouvelle unité, portant sur son organigramme et ses missions, avant de procéder à l'inspection des différentes chaînes de production, à l'instar de l'atelier de désassemblage de munitions, la salle de commande, l'atelier de fusion et écaillage des charges propulsives, l'atelier de fabrication des pains explosifs, l'atelier du gel explosif, ainsi que le four de destruction thermique, et l'atelier de minéralisation des déchets.

"In situ, le Général d'Armée a suivi avec intérêt les explications exhaustives données par les cadres et responsables de ces ateliers sur les étapes de démilitarisation, de récupération et de recyclage des différents types de munitions, ainsi que les équipements et outils utilisés à cette fin", saisissant ainsi cette occasion pour "exhorter les responsables, les cadres et les employés de cette unité à redoubler d'efforts pour hisser les missions assignées aux niveaux escomptés, et à veiller à la préservation de cet important acquis", souligne le communiqué du MDN.

Bouira

Huit hectares de couvert végétal ravagés par le feu

Huit hectares de couvert végétal sont partis en fumée suite à un "important" incendie qui s'est déclaré, samedi, à Ilyithen, à l'est de la wilaya de Bouira, selon les services de la direction de la Protection civile.

"Huit hectares de couvert végétal, dont trois hectares de chêne, trois autres hectares de broussailles et 15 arbres fruitiers, ont été détruits par les flammes", a précisé à l'APS le chargé

de communication de la Protection civile, le Sous-lieutenant Youcef Abdat. L'incendie a, aussi, ravagé deux hectares de maquis et quelques oliviers, selon l'officier Abdat qui a indiqué que près de deux heures plus tard, le feu a été maîtrisé par les pompiers, épargnant plusieurs habitations et autres surfaces végétales à Ilyithen, une bourgade qui relève de la commune montagneuse de Saharidj (Est

de Bouira), a-t-il indiqué. "Trois camions, une ambulance, ainsi que dix agents de la Protection civile de différents grades à leur tête le chef de l'unité de M'Chedallah, ont été déployés sur les lieux pour éteindre les flammes", a encore expliqué l'officier Abdat.

Les unités de la Protection civile d'Aghbalou et de Bechloul ont, elles aussi, participé à cette opération d'extinction, selon la même source.

Constantine

Un mort et 18 blessés dans un carambolage

Une (1) personne est décédée et dix-huit (18) autres ont été blessées, suite à un télescopage entre treize (13) véhicules et un (1) bus de transport de voyageurs, survenu durant la nuit de vendredi à samedi sur l'autoroute Est-Ouest, dans son segment relevant de la wilaya de Constantine, a-t-on appris samedi auprès de la direction de la protection civile (DPC).

Il s'agit d'un accident qui s'est produit plus exactement dans la partie reliant les agglomérations de Djebal Ouach et d'El Mridj, a précisé à l'APS la cellule de l'information et de la communication de cette direction.

L'accident a provoqué le décès sur place d'une (1) femme âgée de 35 ans, ont affirmé les services de ce corps constitué, soulignant que la

dépouille a été évacuée vers la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) Benabdissi au chef-lieu de wilaya.

Le même accident, a causé également des blessures de divers degrés à dix-huit (18) autres personnes âgées entre 11 et 57 ans, a encore ajouté la même source.

L'ensemble des victimes blessées, a-t-on poursuivi, se trouve actuellement sous surveillance médicale au sein du service des urgences du même établissement de santé, après avoir bénéficié des premiers secours prodigues par des médecins de la protection civile.

A signaler qu'une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents, afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

18 morts sur les routes en 48 heures

Dix-huit (18) personnes ont trouvé la mort et 491 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 48 heures, selon un bilan rendu public samedi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'In-Guezzam où 4 personnes sont décédées et 19 autres ont été blessées, suite au renversement d'un véhicule utilitaire sur la route nationale (RN 01), de même que dans la wilaya de Saïda qui déplore le décès de 4 personnes et la blessure d'une autre dans une collision

entre deux véhicules sur la RN 06, dans la commune de Sidi Ahmed, daïra d'Ain Laâdjjer. En outre, les unités de la Protection civile ont repêché, durant la même période, les corps de 7 personnes décédées par noyade, 6 en mer et une autre dans une réserve d'eau à travers les wilayas d'Alger, Tipaza, Skikda, El Taref, Mostaganem et Relizane, précise la même source.

Par ailleurs, les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de deux incendies à travers les wilayas de Ouargla et Timimoun, ajoute le communiqué de la Protection civile.

Tamanrasset et El-Oued
53.100 comprimés psychotropes et 28.000 paquets de cigarettes saisis

Les services des douanes de Tamanrasset et d'El-Oued ont saisi, lors de deux opérations distinctes, une quantité de 53.100 comprimés psychotropes à bord d'un bus de transport de voyageurs et 28.000 paquets de cigarettes à bord d'un véhicule utilitaire,

a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD).

«Les agents de la brigade mobile relevant des services de l'inspection divisionnaire des douanes de Tamanrasset ainsi que la brigade mobile des services de l'inspection divisionnaire des douanes d'El-Oued ont saisi, lors de deux opérations distinctes menées en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), 53.100 comprimés psychotropes de type Prégabalin (300 mg) qui étaient à bord d'un bus de transport de

voyageurs et 28.000 paquets de cigarettes de type «HP» qui étaient à bord d'un véhicule utilitaire, et arrêté cinq individus qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes», précise-t-on de même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre «des efforts conjoints déployés sur le terrain par les services opérationnels des brigades des douanes en coordination avec les dispositifs de sécurité, dans le cadre de la lutte contre la contrebande, toutes formes confondues», selon la même source.

Les deux opérations s'inscrivent «dans le cadre des missions de protection des services des douanes algériennes, et de leur mobilisation 24h/24 pour contribuer à la lutte contre tout ce qui menace la santé et la sécurité du citoyen», conclut le communiqué.

Le patrimoine culturel immatériel : valeurs locales et cadre national

Par Mourad Betrouni*

Suite et fin

Le détenteur est ici, le moteur agissant dans le processus de sauvegarde. Pour mieux contenir l'approche de la sauvegarde, nous avons sollicité un exemple assez illustratif, tiré de l'expérience coréenne, de sa loi sur la «protection des biens culturels», qui a prévu un système de désignation des détenteurs de la tradition, selon le principe de la chaîne de transmission. Ce système se décline de la manière suivante :

- Le «détenteur honoraire» est un transmetteur de la tradition qui, par l'âge avancé ou par l'état de santé, ne peut plus assurer la transmission ou l'enseignement. Il perçoit une aide financière de l'Etat.

- Le «détenteur». Il est l'acteur principal de la transmission des «biens culturels immatériels». Il est le successeur du «détenteur honoraire».

- L'«Instructeur-assistant» est chargé d'assister le détenteur.

- L'«Artiste-maître ou stagiaire» joue le rôle de transmetteur, tout en continuant à perfectionner son art et ses techniques. Les stagiaires, formés par les détenteurs et les associés, peuvent accéder au statut d'artistes-maîtres si leur formation est concluante.

Dans cette chaîne de transmission, l'apprentissage des compétences techniques et artistiques est basé sur l'association de méthodes traditionnelles et modernes. Ces dernières garantissent la dimension scientifique. Rares sont les personnes, parmi les transmetteurs, qui ont suivi un cursus universitaire; ils ont continué à participer à l'apprentissage des arts d'interprétation, qui est encouragé par l'Etat. La formation dans la transmission est traitée de la même manière que la formation universitaire, en usant du même système de crédits. Les différents transmetteurs pouvant accéder à des postes d'enseignement à l'université, selon le barème des crédits. Des avantages sont, par ailleurs, octroyés par l'Etat, pour encourager les activités de transmission (représentations, expositions).

Ce mécanisme ingénieux de la désignation et de la sauvegarde du PCI, consacré par la loi coréenne, est une expérience utile qui, à titre de comparaison, permet de mieux observer les modalités d'articulation entre le régime de l'inventaire et de la liste, (archives, enregistrement vidéo, audio, films, photographies et autres technologies) et la voie immatérielle de la sauvegarde et de la transmission, proprement dite.

Ceci nous amène à nous interroger sur le positionnement de notre pays par rapport aux

options envisagées. D'emblée, nous affirmons que l'Algérie est établie dans le régime de l'inventaire et de la liste, par le fait même de son système juridique civiliste, fondé sur l'individuation, contrairement au système anglo-saxon du Common Law, qui prône la voie communautaire de la sauvegarde et de la transmission.

Il est utile de souligner que la convention de 2003 privilégie les mesures de l'inventaire et de la liste, en laissant aux Etats-parties le libre choix de convenir, dans le cadre de leurs législations nationales, des modalités de mise en œuvre des actions de sauvegarde de transmission du PCI, selon la place et le rôle qu'ils confèrent à leurs détenteurs de la tradition.

Lorsque nous examinons le TITRE IV de la loi algérienne n° 98-04 portant protection du patrimoine culturel, consacré aux « Biens culturels immatériels » et qui comporte les articles 67, 68 et 69, nous relevons que le PCI ne mobilise que les dispositifs d'objectivisation et de fixation du patrimoine (inventaires, banques de données, listes), à l'exclusion de mécanismes de sauvegarde et de la transmission, réduisant la portée des détenteurs, dans le processus de la reconnaissance du PCI.

- L'article 67, définit les «biens culturels immatériels» comme «une somme de connaissances, de représentations sociales, de savoir, de savoir-faire, de compétences, de techniques, fondés sur la tradition dans différents domaines du patrimoine culturel représentant les véritables significations de rattachement à l'identité culturelle détenus par une personne ou un groupe de personnes...». Ces catégories de définition ne sont pas appréhendées, en tant que telles, dans leur intangibilité et subjectivité. Elles sont envisagées dans leur traduction matérielle.

Dans le même article, il est précisé qu' «Il s'agit notamment des domaines suivants: l'ethnomusicologie, les chants traditionnels et populaires, les hymnes, les mélodies, le théâtre, la chorégraphie, les cérémonies religieuses, les arts culinaires, les expressions littéraires orales, les récits historiques, les contes, les fables, les légendes, les maximes, les proverbes, les sentences et les jeux traditionnels».

- L'article 68 défini, quant à lui, la «protection des biens culturels immatériels», comme une série d'actions qui consistent en «l'étude, la sauvegarde et la conservation des expressions et matériaux culturels traditionnels...». Ces actions sont combinées sans considération aucu-

ne de des contenus normatifs. Les notions de «protection», de «conservation» et de «préservation» ne s'appliquent, en fait qu'au patrimoine matériel (10). La «protection» est ensuite détaillée en une suite d'opérations, qui relèvent, quasiment toutes, du registre de l'ethnologique, à l'endroit de la «culture traditionnelle et populaire» (art.8).

Un arrêté «fixant les modalités de collecte et de transmission des données des biens culturels immatériels» (12) est pris pour préciser que «Seul le directeur de la culture de wilaya est tenu de communiquer tous les six (6) mois, au service chargé du patrimoine culturel au ministère de la culture, les données recueillies sur tout support graphique ou audiovisuel auprès des personnes morales ou physiques détentrices du patrimoine culturel immatériel» ;

- «l'étude des matériaux recueillis par des scientifiques et institutions spécialisées pour approfondir la connaissance et repérer les références identitaires socio-historiques» ;

- «la sauvegarde de l'intégrité des traditions en veillant à éviter leur déformation lors de leur transmission et diffusion» ;

- «les matériaux de la culture traditionnelle et populaire collectés font l'objet de mesures de conservation appropriées à leur nature de manière à en conserver la mémoire sous toutes ses formes et la transmettre aux générations futures»;

- «la diffusion de la culture immatérielle, traditionnelle et populaire par tous moyens: expositions, manifestations diverses, publications, toutes formes et tous procédés et moyens de communication, création de musées ou sections de musées»;

- «la reconnaissance des personnes ou groupe de personnes détenteurs d'un bien culturel immatériel dans un des domaines du patrimoine culturel traditionnel et populaire» .

- L'article 69 a prévu «l'établissement, par le ministre chargé de la culture, d'une banque nationale de données», dont le contenu est renvoyé à un décret d'application (11). Dans ce décret il est conféré à chaque direction de la culture de la wilaya (DCW), la mission d' «l'identification des biens culturels immatériels, par tous les moyens prévus à l'article 68 de la loi n° 98-04...», ainsi que le rôle «de coordonner toutes les actions entreprises par les institutions et les organismes publics ou privés spécialisés ainsi que par les associations qui se proposent par leurs statuts de protéger et de promouvoir les biens culturels immatériels, ou par toute autre personne». Il est également fait état, de «détenteurs des biens culturels immatériels», non pas comme agents actifs, producteurs de la tradition, mais comme «personnes» ou «groupes de personnes» ayant contribué à la

préservation du PCI : «Il est reconnu la qualité de détenteurs des biens culturels immatériels aux personnes et aux groupes de personnes qui ont contribué ou qui contribuent à la préservation de la culture traditionnelle et populaire» (art.8).

Un autre arrêté (13) est venu fixer «Les conditions d'octroi de la qualité de détenteur des biens culturels immatériels aux personnes ou aux groupes de personnes qui ont contribué ou qui contribuent à la préservation de la culture traditionnelle et populaire en transmettant à une génération au moins, des savoirs, des savoir-faire, des compétences et des techniques qui constituent notre patrimoine immatériel». Dans son article 3, cet arrêté stipule que «Tous les trois (3) ans, le ministre de la culture octroie la qualité de détenteur des biens culturels immatériels aux personnes ou aux groupes de personnes cités à l'article 2 ci-dessus, sur la base d'une liste établie par ordre de priorité, après avis d'une commission spécialisée instituée à cet effet» (art.2).

Un quatrième arrêté a été dédié aux modalités d'organisation et de fonctionnement des fonds documentaires spécifiques aux biens culturels immatériels (14).

A la lecture de ce corpus de textes juridiques et réglementaires concernant le PCI, nous notons, que l'essentiel des ancrages et référents utilisé, est inspiré plus de la « Recommandations de 1989 sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire » et de ses mesures opérationnelles, que de la convention de 2005, considérant l'emploi d'expressions et de termes qui ont été revisités et parfois même abandonnés. Seul l'article 68, de la loi n° 98-04, dans son dernier alinéa, marque une certaine avancée, celle de « la reconnaissance des personnes ou groupe de personnes détenteurs d'un bien culturel immatériel ... », mais dont les textes d'application ont, hélas, réduit la portée.

Pour conclure, nous avons souhaité revenir un peu aux questions que nous avons soulevées, dans la précédente contribution, sur « Le patrimoine

culturel immatériel en Algérie : du local à l'universel », concernant les décalages et les anachronismes observés, en matière de PCI, entre les instruments normatifs internationaux et les législations nationales et les conséquences qui en découlent sur le plan opérationnel et de la mise en œuvre. Nous avons appelé, alors, à leur mise en cohérence et en conformité, dans une perspective d'actualisation.

Si nous avons insisté, dans la présente contribution, sur l'un des aspects de cette problématique, en l'occurrence les approches d'identification et de désignation du PCI, en mettant en exergue la qualité du détenteur de la tradition et son rôle dans le processus de sauvegarde du PCI, ce n'est pas tant pour privilégier une option sur une autre, bien que le risque de hiérarchisation et de fragmentation du PCI est réel, par le fait même de la logique d'inventaire et des listes, mais pour convoquer l'urgence d'un regard critique sur la nature de nos engagements dans les conventions internationales. Je veux parler, ici, s'agissant du PCI, de la convention de 1992, sur la diversité biologique, la convention de 2003 sur la sauvegarde du PCI et la convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Un sujet d'importance, qui fera l'objet d'une prochaine contribution : « Le PCI et les enjeux de la diversité biologique et culturelle».

*Docteur

Réf.:

(10) Article 2 : Définitions - Convention UNESCO de 2003 : « On entend par sauvegarde les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine... ».

(11) Décret exécutif n° 03-325 du 5 octobre 2003 fixant les modalités de stockage des biens culturels immatériels dans la banque nationale de données

(12) Arrêté du 13 avril 2005 fixant les modalités de collecte et de transmission des données des biens culturels immatériels.

(13) Arrêté du 13 avril 2005 fixant les conditions d'octroi de la qualité de détenteur des biens culturels immatériels.

(14) Arrêté du 13 avril 2005 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fonds documentaires spécifiques aux biens culturels immatériels.

La vaccination est un échec médical mais un succès financier et un triomphe du despotisme (3/3)

Par Khider Mesloub

Depuis presque deux ans, en guise d'unique politique sanitaire, les gouvernements, sur fond de bruits de bouteilles, administrent alternativement couvre-feux et confinements, ces politiques d'immolation des libertés individuelles et d'assignation à résidence forcée que n'aurait jamais imaginé le pire des dictateurs. Et depuis le début de l'année 2021, sous la pression des industries pharmaceutiques, ces gouvernements imposent la vaccination au moyen de thérapies génériques encore en phase expérimentale, à l'efficacité «douteuse» et à l'innocuité hypothétique, comme on l'a souligné ci-dessus. Comme à chaque nouvelle flambée de cas annoncée triomphalement par les médias et les autorités gouvernementales, les mêmes mesures restrictives sont appliquées en guise de médication. Les populations subissent la double peine : vaccination factice obligatoire et mesures restrictives réelles (couvre-feux, confinements, port du masque obligatoire).

De toute évidence, le dessein des gouvernements n'est pas de combattre médicalement et humainement le virus, mais, de manière machiavélique, d'abattre socialement leur population par les multiples mesures restrictives, notamment l'état de siège matérialisé par le confinement, cette arme de destruction massive psychologique censée anéantir le virus de la contestation populaire mondiale répandu ces dernières années, afin de conjurer l'amorce de soulèvements sociaux prévisibles dans un contexte de crise économique marqué par la programmation de faillites massives d'entreprises, d'augmentation endémique du chômage, de croissance exponentielle de la paupérisation et d'éradication des classes moyennes et petites bourgeois, autrement dit par l'exacerbation de la lutte des classes.

Assurément, la pandémie de coronavirus vient-elle à point nommé pour servir de couverture politique et d'argumentation explicative à l'effondrement de l'économie capitaliste depuis longtemps prévisible. Cette explication idéologique incriminant un microscopique et invisible virus d'être responsable de la débâcle de l'économie est aberrante. La bourgeoisie ne peut admettre son incapacité notoire à faire fonctionner son système capitaliste devenu chaotique et irrationnel.

Aujourd'hui, à la faveur de la pandémie de Covid-19, l'objectif est de s'emparer de cette opportunité pour opérer, par le haut, un Grand Reset afin de tenter d'atténuer l'effondrement structurel des économies par une politique volontariste d'accompagnement de cette crise systémique économique aux fins d'assurer la transition vers une société despote que post-industrielle et post-consomérisme, rongée par ailleurs par la paupérisation généralisée et la prolétarisation des classes moyennes, les violences urbaines et les conflits armés. Qui plus est verrouillée par la militarisation étatique.

Pour ceux qui douteraient de la militarisation de la société en préparation par les gouvernements, qu'ils lisent le document, consultable en li-

gne, publié par le Sénat le 3 juin 2021. Quoiqu'il s'agisse d'un rapport sénatorial de prospective, il en dit long sur les intentions despotes de la bourgeoisie française, incarnées en l'espèce par des parlementaires pour imprimer un caractère légal et législatif aux projets gouvernementaux en matière de contrôle totalitaire de la société matérialisé par la systématisation des technologies de surveillance. Dans ce rapport rédigé par trois sénateurs du groupe de droite Les Républicains (LR), les auteurs de l'étude élaborent des réponses numériques aux crises actuelles sanitaires et autres crises futures (traduction en termes marxistes : aux futurs affrontements de classe). Ce rapport de prospective d'ingénierie sociale s'inspire du modèle dictatorial chinois, comme les auteurs le mentionnent, sans vergogne. «Dans les situations de crise les plus extrêmes, les outils numériques pourraient permettre d'exercer un contrôle effectif, exhaustif et en temps réel du respect des restrictions par la population, assorti le cas échéant de sanctions dissuasives, et fondé sur une exploitation des données personnelles encore plus dérogatoire», suggère le rapport. (N'est-ce pas ce que vit actuellement la population chinoise, comme nous le rapportons dans notre contribution publiée dans Algérie patriotique le 20 mai 2022, sous le titre «Comment la Chine se prépare à la guerre bactériologique sous couvert de Covid».)

Dans ce document, entre autres batteries de mesures numériques pour «lutter contre la crise sanitaire actuelle» (applicables à d'autres fins, la pandémie servant uniquement de prétexte et de terrain d'expérimentation, comme le terrorisme islamiste servit de paravent pour voter des lois d'exception, intégrées désormais dans le droit pénal), le Sénat «propose un système de désactivation du titre de transport en commun ou du compte bancaire en cas de non-respect de la quarantaine». Seconde mesure de surveillance numérique proposée par le rapport sénatorial, «poser un bracelet électronique aux non-vaccinés». Ou encore la «détection automatique de la plaque d'immatriculation par les radars», l'installation «de caméras thermiques dans les restaurants». Les sénateurs envisagent également d'autres solutions numériques visant à contrôler et contraindre, notamment le «contrôle des transactions» afin de déterminer un achat à caractère médical ; le «contrôle des fréquentations» pour «aller voir un membre vulnérable de sa famille lorsqu'on est contagieux» ; «le contrôle de l'état de santé via des objets connectés». Les sénateurs s'enorgueillissent en affirmant que «ces outils [pour contraindre et contrôler] sont les plus efficaces».

En vérité, dans cette crise du Covid-19, faut-il redouter l'invisible virus naturel (maîtrisable avec des moyens sanitaires abondants et efficaces) ou l'ostensible microbe despote de l'État visiblement destructeur (impossible à contrôler et à neutraliser, sinon par la Révolution prolétarienne ?) Une chose est sûre : l'internement des citoyens innocents en bonne santé, décreté au nom de la prétendue protection des personnes âgées et vulnérables (par ailleurs censément majoritairement vaccinées),



à notre époque hautement technologique censée être équipée d'infrastructures médicales de pointe, interpelle à plus d'un titre.

D'aucuns s'interrogent, dans une vision complotiste, sur l'auteur étatique mystérieux de l'invention du virus concocté par quelque laboratoire malveillant chinois ou américain. La vraie question à poser serait plutôt : les virus ayant toujours existé, connaissant leur taux de léalité (la mortalité du Covid-19 est bien inférieure à 0,03%, essentiellement parmi la population la plus âgée et vulnérable, autrement dit nous avons 99,97 de chance de survie ; l'âge médian des décès est de 84 ans, avec 75% des patients décédés de plus de 75 ans), pourquoi avoir suscité une telle peur panique parmi les populations sinon pour légitimer le confinement pénitentiaire et les multiples mesures coercitives, décrétées pour des desseins initialement inavoués et inavouables. Mais, aujourd'hui, dans cette période d'imposture sanitaire étatique indéfiniment prolongée, ces desseins s'éclairent au grand jour, à examiner l'incessante activité gouvernementale des différents États de la majorité des pays, illustrée par le nombre incommensurable de lois liberticides promulguées ces derniers mois.

À l'évidence, chaque État, à la faveur de la pandémie du coronavirus, s'appliquait à blinder son pouvoir despote par l'instauration de mesures sécuritaires attentatoires à la liberté, décrétées sous prétexte de gestion de la crise sanitaire. En réalité, sous couvert de guerre virologique, les classes dominantes menaient (mènent toujours) une guerre de classe aux classes populaires et aux prolétaires, mais surtout aux classes moyennes et petites bourgeois. Les dirigeants profitent de la pandémie pour aggraver les lois antisociales et durcir la dictature «ordinaire» étatique, renforcées par la militarisation de la société. Nous assistons, impuissants, à un véritable «aggiornamento sanitario-sécuritaire» permanent perpétré dans de nombreux pays.

Curieusement, presque deux ans après l'apparition de la pandémie, alors que les États sont censés être en guerre contre le coronavirus, en lieu et place d'équipements médi-

caux et de personnels soignants pour nous protéger, nous avons droit, en guise de médication, toujours à une artillerie de lois répressives et au confinement accompagné du déploiement de policiers et de militaires (pour nous soigner contre notre virus contestataire, légal pour le système ?), notamment en Chine. Et, en lieu et place de lits d'hôpitaux et équipements médicaux, les gouvernements préfèrent investir dans les fourgons cellulaires et cellules carcérales abondamment élargies pour accueillir les «dissidents sanitaires».

Paradoxalement mais sans nous surprendre, les premières retombées rentables surgies de cette crise sanitaire ne bénéficient qu'aux classes dominantes, aux plans politique et économique, respectivement par le durcissement de leur pouvoir despote étatique et le renforcement de leur hégémonie financière.

La crise sanitaire n'a pas eu les mêmes conséquences économiques selon les secteurs d'activité. Comme l'a souligné Quentin Ravelli, chercheur au Centre national de la recherche scientifique français : «Les crises économiques sont aussi sélectives que les épidémies : à la mi-mars, avec l'effondrement des marchés boursiers, les actions de l'industrie pharmaceutique ont augmenté de 20% suite à l'annonce de l'essai clinique du Remdesivir contre le Covid-19. Celles d'Inovio Pharmaceuticals ont augmenté de 200% après l'annonce d'un vaccin expérimental, le Ino-4800. Celles d'Alpha Pro ont augmenté de 232%. Quant à Co-diagnostic, ses actions ont fait un bond de 1.370% grâce au kit de diagnostic moléculaire du coronavirus». Depuis le déclenchement de la pandémie de Covid-19, les milliardaires sont toujours plus riches et toujours plus nombreux. Le nombre de millionnaires, lui, a bondi de plus de 5 millions l'année dernière. Le patrimoine cumulé des 500 plus grandes fortunes de France a augmenté de 30% en un an, frôlant les 1.000 milliards d'euros, selon les récentes informations. Au niveau mondial, la richesse accumulée par les milliardaires de par le monde a atteint un sommet inégalé en 2021, 13.000 milliards de dollars.

C'est 1 300 milliards de plus que le précédent pic de 2017.

En effet, profitant de notre frayeur et de notre tétanisation, suscitées par le traitement médiatique anxiogène de la pandémie, de notre emprisonnement domiciliaire, de l'état de siège, du couvre-feu, de l'interdiction de rassemblement et de manifestation, les classes possédantes du monde entier ont fait voter par leur État, en l'espace de quelques mois, des centaines de lois de régression sociale et de répression politique qu'aucun tyran n'aurait songé imposer. Concomitamment, ces classes possédantes ont instauré, pour sauver leurs richesses aux moyens de renflouements des banques, de subventions aux entreprises, d'exemptions fiscales, de nationalisations de certains secteurs, le «socialisme pour les riches», et ont perpétué en l'aggravant le «capitalisme pour les pauvres».

Comme on le relève, la gestion de la crise prétendument «sanitaire» a, sans jeu de mot, confiné davantage à une opération de sauvetage de la santé (momentanément) de l'économie des capitalistes mise sous profusion, alimentée par l'argent public sous forme d'impôts différés payés par les futurs travailleurs, plutôt qu'à une protection de la vie des malades toujours livrés délibérément à eux-mêmes sans soins efficaces, autrement dit sans thérapeutique médicale curative ou traitement médicamenteux prophylactique, sinon par le recours à une douteuse et controversée vaccination imposée dans la précipitation aux malades, avec des vaccins à ARNm en phase d'essai clinique, pour le plus grand profit des grands laboratoires pharmaceutiques exemptés par ailleurs de toute responsabilité pénale ou financière en cas d'effets secondaires des vaccins. Et une chose est sûre : les hôpitaux, sous-équipés, en dépit des rodondantes des gouvernements, sont toujours des mouroirs.

Tout comme la vie qu'ils nous servent : elle ressemblera de plus en plus à un camp de concentration mondialisé régi par le despotisme étatique ; à un immense cimetière à ciel ouvert, habité par des cadavres ambulants ; à un charnier jonché de corps déchiquetés par des guerres impérialistes généralisées permanentes.

BOUIRA

Deux trafiquants de drogue arrêtés

Farid Haddouche

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène des stupéfiants et des substances psychotropes et de la répression du trafic illicite, des membres de la Brigade de police judiciaire du district de Sour El Ghazlane ont arrêté avant-hier, 2 individus âgés de 31 et 32 ans, soupçonnés de vendre de la drogue depuis leur domicile familial. L'opération a été menée sur la base d'informations confirmées, reçues par les membres de la brigade, selon lesquelles les deux suspects font la promotion de la drogue, de sorte qu'une enquête est ouverte

sur cette affaire. Les 2 incriminés sont été arrêtés en flagrant délit. Ce à quoi, et en coordination avec le Parquet local, un permis de perquisition a été délivré aux policiers, afin de fouiller les domiciles des 2 individus et où une quantité de drogue a été trouvée. Cette quantité a été estimée à 147 g prête à la vente, et une somme d'argent d'une valeur de 227.000 dinars provenant de la vente de la drogue. A l'issue des procédures d'enquête, les 2 mis en cause, ont été déférés devant les autorités judiciaires, poursuivis pour les délits de possession de drogue à des fins de vente et d'échange.

Extension des réseaux d'électricité et de gaz

La direction de distribution Sonelgaz de la wilaya de Bouira vient d'annoncer qu'«afin de concrétiser le programme ambitieux des hautes instances, dans le cadre de la relance économique et compte tenu de l'importance extrême qu'accorde la société Sonelgaz au tissu industriel de manière à contribuer à l'amélioration de l'économie locale et nationale, la direction de distribution de la wilaya de Bouira, a mis en place, dans le cadre de l'accompagnement de tous les projets de développement programmés pour la wilaya, en matière de raccordement en énergies électrique et gazière, des mesures exceptionnelles pour accompagner les investisseurs, à partir du dépôt de la demande de raccordement, jusqu'au raccordement et la mise en service de l'énergie de leurs projets». A cet effet, nous savons que «depuis le début de l'année 2022 jusqu'au 31 juillet 2022, 11 nouveaux investissements industriels ont été raccordés en énergies électrique et gazière, dont 10 raccordés en électricité d'une capacité de 09 mégawatts et un raccordé en gaz avec un débit

de gaz de 100 m³/h». Ces réalisations ont nécessité «un devis estimé à 26 millions de dinars». Quant aux prévisions d'ici la fin de l'année 2022, il a été fait part par l'entreprise Sonelgaz de «5 autres établissements industriels qui seront également raccordés en énergies électrique et gazières. Trois d'entre eux seront raccordés à l'électricité avec une capacité de 2 mégawatts et 2 en gaz avec un débit de 350 m³/h, ramenant le nombre des nouveaux investissements industriels raccordés en électricité et en gaz, d'ici la fin de l'année 2022, à 16, (13 en électricité et 3 en gaz)». S'agissant des facilitations accordées aux investisseurs industriels, «il y a la possibilité de réaliser les travaux de raccordement par le contrat de supervision en raison des appels d'offres infructueux, en plus de la mise en place d'un bureau à la direction consacrée à l'ingénieur d'affaires pour le suivi de plus près de toutes les affaires de cette catégorie de clients depuis le dépôt de la demande jusqu'à la mise en service de l'énergie», a conclu la société Sonelgaz.

F. H.

OUM EL BOUAGHI

Déraillement d'un train transportant du gasoil

Un train transportant du gasoil a déraillé vendredi à la commune d'Aïn Fakroun (Oum El Bouaghi) provoquant le renversement de deux wagons citerne, a-t-on appris de la direction locale de la Protection civile sans déployer des dégâts humains. Le train reliant Ain M'lila (Oum El Bouaghi) à la wilaya de Tébessa, composé de huit (8) wagons citerne transportant du gasoil, a déraillé près du point kilométrage 46, provoquant le renversement de deux wagons citerne et la fuite d'une quantité de gasoil, a

précisé la Protection civile. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile d'Aïn Fakroun, soutenus par ceux de l'unité principale du chef-lieu de wilaya sont intervenus, indique-t-on. De son côté, le directeur de wilaya de la Protection civile, le lieutenant colonel Abdelaziz Rahmoun, accompagné de la Gendarmerie nationale, s'est rendu sur place, a précisé la même source. Une équipe spécialisée des accidents ferroviaires est attendue pour faire le constat, a-t-on appris des services de la Protection civile.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

09 moharram 1444

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h20	12h54	16h41	19h51	21h21

TIZI-OUZOU

Saison estivale : la sécurité des estivants assurée

Orienter, renseigner, sensibiliser et veiller à assurer un climat serein et de quiétude aux estivants nombreux qui affluent vers le littoral de la wilaya de Tizi-ouzou afin d'y passer leurs vacances, sont les préoccupations quotidiennes, de jour comme de nuit, des policiers, a-t-on constaté. C'est le cas pour les éléments de la sûreté de daïra de Tizirt, une ville balnéaire située à une quarantaine de kilomètres au nord de Tizi-Ouzou, qui veillent à assurer aux citoyens, visiteurs et résidants, les conditions de sécurité nécessaires afin de passer un agréable séjour. A la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Tizirt, le chef de sûreté de daïra, le commissaire principal de police, Ziane Abdellkader, a regroupé ses éléments pour leur faire part des dernières orientations avant de sortir sur le terrain et accomplir leurs missions, qui sont d'ailleurs, les mêmes tout au long de l'année, sauf que pendant la saison estivale, il y a le volet sécurisation des plages qui s'y greffe, et une forte affluence à organiser et à accompagner, a indiqué l'officier à l'APS. Les véhicules de police quittent le siège de la BMPJ, en direction de l'entrée de la ville de Tizirt où des agents de la sécurité publique organisent la circulation tout en sensibilisant et en orientant les automobilistes qui arrivent de différentes localités de Tizi-Ouzou et d'autres wilayas du pays, pour passer leur vacances sur les plages. Le tourisme interne qui s'est développé durant la crise sanitaire marquée par la pandémie de la Covid-19 ayant entraîné un arrêt temporaire de la circulation entre les pays durant le pic de crise sanitaire, attire de plus en plus les algériens qui profitent de leur congé pour visiter et découvrir les différentes régions du pays. C'est le cas pour une famille de Batna, qui a décidé de passer ses vacances à Tizirt. Nous avons beaucoup entendu parler des plages et des

ruines de Tizirt, et de l'animation culturelle durant l'été, mon épouse et moi avons alors décidé de découvrir tout ça, surtout qu'on nous a assuré que la sécurité est garantie», a confié le père. Les policiers lui donnent quelques orientations, notamment en matière de sécurité routière avant de lui souhaiter un agréable séjour. Au centre-ville, une famille venue d'Oran pour demander la main d'une jeune de la région, se renseigne auprès des policiers sur l'adresse. Elle a exprimé sa satisfaction quant à hospitalité des habitants de Tizirt et la disponibilité de ses agents de sécurité. Un peu plus loin, des agents organisent la circulation, réputée dense au centre-ville en cette période de l'année, afin d'assurer la fluidité du trafic routier. Des conseils sont donnés aux automobilistes afin de préserver leurs vies, l'un de ces derniers, un gérant d'auto-école à Tizi-Ouzou en compagnie d'un de ses élèves, a déclaré à l'APS: «je répète toujours à ceux qui viennent passer leur permis de conduire qu'il faut rouler doucement pour arriver sûrement». Un jeune profite de la présence des policiers pour se renseigner sur le recrutement. Il est invité à se rapprocher de la sûreté de daïra pour avoir de plus amples informations.

L'ANIMATION CULTURELLE EN SOIRÉE ATTIRE DU MONDE

Quittant la ville, le commissaire principal de police et ses éléments se dirigent vers le port qui attire de nombreux vacanciers, notamment en soirée. Les familles profitent de la fraîcheur nocturne pour y emmener leurs enfants jouer, d'autres pour manger du poisson, ou déguster des glaces et apprécier l'animation culturelle organisée dans le cadre du festival «Les belles nuits de Tizirt» (du 28 juillet au 6 août). Là aussi les agents de sécurité sont omniprésents pour veiller à la sé-

Marché du corail : la nécessaire relance de son exploitation

Les différents intervenants dans le métier de bijouterie et d'artisanat ont souligné, à l'occasion de la fête en cours du bijou d'Ath Yenni, au Sud de Tizi-Ouzou, l'impératif réouverture et réglementation de l'exploitation du corail. L'approvisionnement en cette matière première essentielle entrant dans la fabrication du bijou, en argent notamment, «indisponible» sur le marché, est aujourd'hui «un grand dilemme et relève du parcours du combattant pour les artisans», a estimé Samy Cherrat, artisan bijoutier de la région. Le corail, «étant un produit protégé, son acquisition, en plus de son prix élevé qui atteint les 100.000 DA/Kg, nécessite beaucoup de procédures et implique même, parfois, des tracasseries juridiques», a-t-il fait-il savoir. Une réalité qui, selon lui, «freine le développement de l'activité artisanale et pousse beaucoup d'artisans à abandonner leur métier». L'artisan bijoutier lance, à cet effet, un appel aux pouvoirs publics pour «faciliter l'accès à cette intrant essentiel en balisant son usage à des fins d'activité artisanale». Il rappelle, à ce propos, l'existence d'un décret datant de 1996, date de la 2e édition de la fête du bijou d'Ath Yenni, portant sur «l'octroi d'une partie de la production nationale aux artisans bijoutiers de la région». Or, depuis 2001, la pêche au corail est officiellement suspendue. «Ce qui a provoqué une grande pénurie en la matière et ouvert la voie à son exploitation frauduleuse et à une activité spé-

culative ruineuse, et pour l'artisan et pour le pays» a-t-il regretté. Même constat et ton chez Nacer Sadeg, exerçant la même profession qui a plaidé pour «la réouverture et l'organisation de l'activité de pêche au corail». De son côté, Mourad Achour, artisan en corail à El Taref, exposant à cette fête, a aussi considéré que la reprise de l'exploitation du marché du corail est une «nécessité», estimant, en outre, qu'«elle ne sera que bénéfices pour le pays». «Aujourd'hui, l'activité de pêche au corail est clandestine et les quantités extraites sont acheminées de la même manière vers des pays voisins qui en bénéficient en le transformant et l'exportant», relève-t-il. Pour s'approvisionner, les transformateurs et artisans en corail guette les enchères des douanes, or, fait-il remarquer, celles-ci ne sont pas «régulières et dépendent des résultats des opérations de répression de la contrebande». La réglementation de cette activité permettra, a-t-il soutenu, «la disponibilité sur le marché et la baisse du coût de cette matière, ce qui impliquerait une relance de l'activité artisanale et assurerait des entrées en devises pour le pays». Mohamed Chaïb, propriétaire d'une entreprise de pêche et de transformation de corail à El Taref, indique quant à lui, que «les professionnels du métier sont toujours en attente des textes d'application et du cahier de charge du décret ministériel de 2015 autorisant la reprise de l'activité de pêche au corail. «L'activité de

SEOR

420 milliards de créances impayées

Malgré les facilitations accordées par les services de la société des eaux et de l'assainissement à ses clients pour régler leurs factures impayées, ce sont des milliers d'abonnés qui n'ont pas honoré leur dû.

J.Boukraa

Les créances impayées détenues par la SEOR auprès de ses abonnés ont atteint cette année le montant de 630 milliards de centimes, a indiqué le directeur général adjoint de la Société de l'eau et de l'assainissement (SEOR).

La majorité des factures impayées représente les dettes des abonnés ordinaires (ménages) avec 420 milliards de centimes soit 67% du taux global des créances, viennent ensuite les administrations et les

commerces et enfin les industriels. Ces créances sont un grand handicap pour l'équilibre financier de la société qui chapeaute un grand programme de réhabilitation et de renouvellement de réseau d'alimentation en eau potable.

Pour inciter les abonnés à régler leur dû, la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) lance chaque année des campagnes portant allégement des procédures de paiement.

Il s'agit de campagnes intitulées «easy dette».

Un échéancier de paie-

ment partiel, avantageux, avec une diminution sur les frais des dossiers de recouvrement sont ainsi proposés aux clients. Même une seule facture non payée peut être réglée en plusieurs fois lorsque le montant est plus ou moins élevé.

La wilaya d'Oran compte une trentaine d'agences commerciales de la SEOR réparties sur les différentes communes.

Outre les factures impayées, la société est confrontée à l'épineux problème des déperditions à cause des branchements illicites.

Gdyel

6 individus arrêtés pour commercialisation de stupéfiants



K. Assia

Une opération de contrôle a été lancée hier par les services de la sûreté de daïra de Gdyel. Celle-ci a été menée dans plusieurs quartiers de la ville et surtout dans les endroits qui connaissent un afflux considérable de visiteurs, a indiqué la cellule de la communication de la sûreté d'Oran.

Plusieurs éléments ont été mobilisés et de nombreux points de contrôle ont été installés à l'entrée de la ville. Cette opération vient en application du plan d'action visant à renforcer la sécu-

té urbaine et suburbaine et a permis d'interpeller 48 individus qui ont été soumis au fichier national et au contrôle de 20 véhicules.

Six individus âgés entre 22 et 32 ans, des repris de justice impliqués dans des affaires de commercialisation et de détention de stupéfiants ont été arrêtés. Les policiers ont saisi 18 morceaux de kif, 31 comprimés psychotropes de marque Pregabaline, un lot d'armes blanches, un montant de 53.400 dinars provenant de la vente de stupéfiants et une moto sans documents. Les mis en cause seront présentés

au tribunal pour détention et commercialisation de stupéfiants et port d'armes prohibées.

Notons qu'un redéploiement spécial «plan bleu» a été mis en place par les services de la sûreté d'Oran. Celui-ci vise à sécuriser les lieux publics, assurer une fluidité du trafic routier et lutter contre la criminalité sous toutes ses formes. Quatre postes de police seront opérationnels le long du littoral oranais. Un numéro vert le 1548 a été mis en place pour demander de l'aide et permettre à la population de dénoncer tout délit ou infraction.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

Sihem Farida, 68 ans, Oran
Aouina Zohra, 56 ans, Oran
Abdellah Kheïra, 98 ans, Oran
Bouhadjar Houari, 66 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

09 moharram 1443

El Fedjr
04h38

Dohr
13h08

Assar
16h54

Maghreb
20h04

Icha
21h31



Hygiène

Campagne de nettoyage à Bir El Djir



Houari Barti

Les différents services chargés de la collecte des ordures ménagères commencent à sortir la tête de l'eau, après une deuxième moitié du mois de juillet marquée par une prolifération accrue des déchets et des points noirs qui n'a épargné aucun quartier de la ville ni localité de la wilaya.

Les services de l'EPIC Oran-Propreté en collaboration avec ceux de l'EPIC Oran-vert et de la commune de Bir El Djir ont lancé hier une campagne de nettoyage et d'arrosage des espaces verts au niveau du Boulevard des Lions à Oran-est. Une campagne qui vise à pallier le cumul de déchets causé par la défaillance des entreprises privées entrées en grève en cette fin de mois de juillet.

Celles-ci ont cependant interrompu leur mouvement à la faveur de l'accord trouvé mercredi dernier à l'issue de la réunion tenue au siège de la daïra d'Oran entre les délégués

des secteurs concernés, le maire de la ville, les SG de la daïra et de la commune d'Oran, le vice P/APC et le délégué du wali d'Oran, d'une part, et les opérateurs privés de l'autre.

Ces derniers ont, ainsi, repris dès jeudi le travail après un arrêt de travail décidé pour réclamer le versement de leurs créances. Les représentants des entreprises ont obtenu, lors de cette réunion, des engagements officiels des autorités locales que toutes les créances de l'exercice 2021 seront assainies durant ce mois d'août 2022. Les responsables locaux ont également promis de prendre en charge toutes les doléances soulevées par les opérateurs privés et leurs délégués.

Mais durant toute cette période de débrayage, ce sont particulièrement les quartiers de la commune d'Oran qui ont souffert, ce qui a poussé les pouvoirs publics à faire appel aux moyens de l'EPIC Oran-Propreté pour atténuer l'impact du déficit laissé par les

grévistes, ce qui n'a pas manqué du coup à se répercuter négativement sur l'ensemble des zones, qui étaient jusque-là, sous la compétence de l'EPIC, à savoir, les communes de Bir El-Djir, Sidi Chahmi, El-Karma, Mers El-Kebir en plus de quatre secteurs urbains relevant de la commune d'Oran.

Selon la cellule de communication de l'EPIC Oran-Propreté, les camions de collecte de l'entreprise publique ont procédé entre le 01 août et le 3 août à plus de 240 rotations ayant permis la levée de centaines de tonnes de détritus ainsi que le traitement de 6 points noirs représentant un volume de déchets de plus de 40 tonnes au quartier de Haï El Yasmine.

La même source affirme, par ailleurs, que l'EPIC a également doté ces derniers jours le quartier de Haï Ennour de nouveaux conteneurs à ordures afin de faciliter le dépôt et la levée des déchets aux citoyens et aux agents chargés de la collecte.

Un pêcheur porté disparu

Les éléments de la protection civile d'Oran représentés par l'unité marine de Boutlélis sont à la recherche d'un pêcheur amateur qui a disparu.

Ce dernier, âgé de 35 ans, pratiquait sa passion au niveau de la zone rocheuse d'une plage non gardée à la localité de Aïn El Kerma et n'a plus don-

J. B.

Incendie dans un magasin à Akid Lotfi

Le quartier commercial de Akid Lotfi a connu, hier matin peu après 9h, une grosse frayeur.

Selon la protection civile d'Oran, un incendie s'est déclaré au niveau d'un local commercial

commerce. Néanmoins, le feu a détruit quelques lots de vêtements et des appareils électriques.

Une enquête a été ouverte pour connaître les raisons de ce départ de feu.

J. B.

TLEMCEN

Plus de 350 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

C'est une véritable course contre la montre pour le raccordement des exploitations agricoles de la wilaya au réseau électrique moyen et basse tensions.



Khaled Boumediene

L'opération est menée dans le cadre de la concrétisation du programme tracé par le président de la République, pour la fourniture de l'électricité aux exploitations agricoles. Selon un communiqué émanant hier de la direction régionale de distribution de l'électricité et du gaz de Tlemcen (relevant de la Société algérienne de l'électricité et du gaz), près de 352 exploitations agricoles sur un total de 669 exploitations programmées ont été raccordées et mises en service depuis le 15 mars 2022 à travers 19

daïras de la wilaya, pour un coût total de 60 milliards de centimes. Ce taux de raccordement « appréciable » touchant l'ensemble du territoire de la wilaya a ainsi atteint les 53%, selon les statistiques arrêtées au 31 juillet 2022. Les longueurs des réseaux réalisés sont de 75 kilomètres pour la moyenne tension et 108 kilomètres pour la basse tension, précise-t-on. Le programme mis en œuvre par la direction régionale de distribution de l'électricité et du gaz de Tlemcen, en collaboration avec les services agricoles, pour le raccordement des 317 autres exploitations restantes s'achèvera avant l'année en

cours, ajoute-t-on. Grâce à ces facilitations, les exploitants agricoles de la wilaya bénéficiaires pourront désormais contribuer au développement du secteur agricole et favoriser la relance économique.

Pour rappel, la société de distribution de l'électricité et du gaz a mobilisé l'ensemble de ses moyens humains, techniques et de gestion pour réussir ce challenge. Ce programme sera poursuivi par d'autres actions de raccordement d'exploitations soumettant des demandes de raccordement au réseau électrique dans le futur, souligne le directeur Abdelkrim Mezrag.

Hennaya honore ses lauréats du Bac et du BEM

Khaled Boumediene

Une réception organisée dans une ambiance festive par l'APC de Hennaya à la salle des fêtes «Boukelikha», en collaboration avec la maison de jeunes, a mis à l'honneur au cours de la semaine dernière les lauréats du baccalauréat et du BEM, ayant décroché les meilleurs résultats à travers l'ensemble des établissements éducatifs de la commune.

Devant un parterre composé de quelques élus et des directeurs des lycées et CEM ainsi que les parents venus encourager leurs enfants pour leur réussite, le président de l'APC, Fouad Kaddour, n'a pas tarri d'éloges sur ces élèves pleins de mérite, qui ont le goût de l'effort et l'excellence. « Mes félicitations, je les adresse à toutes les lauréates et à tous les lauréats des examens du Bac et du BEM, qui ont réussi à obtenir les meilleurs résultats au niveau de notre commune. Je les félicite tous, pour leurs résultats, fruit de

leur travail ! Votre mérite nous honore ! L'APC vous soutient et vous souhaite pleine réussite dans vos études supérieures et de l'enthousiasme pour un bel avenir dans votre parcours universitaire », a notamment déclaré le maire de Hennaya. Il a aussi tenu à saluer les responsables et personnels administratifs des lycées et CEM et les enseignants toutes spécialités confondues. M. Kaddour a ensuite remis des attestations d'honneur et des récompenses financières aux détentrices des trois meilleures moyennes au Bac et au BEM à l'échelle de la commune. Pour le Bac, il s'agit de Yassmine Belkacem avec une moyenne de 18,03, Zineb Fatima Mejahdi avec 17,56 et Yasser Gazouli avec 17,40. Pour Yassmine, l'obtention de la moyenne de 18,03 était attendue mais elle a été pour elle une belle surprise et une grande joie : « J'avais pour objectif la mention très bien. Ce qui m'a le plus touchée c'est de voir mes parents pleurer de joie et de fierté, ça m'a vraiment touchée !

Je les remercie beaucoup, comme je remercie le maire de Hennaya pour cette initiative. Maintenant le plus dur reste à faire avec des études dans une grande école des sciences appliquées ».

Par ailleurs, le P/APC a tenu à honorer lors de cette cérémonie de distinction les docteurs 2022 de la commune de Hennaya, en l'occurrence Lakhdar Aissi (droit des affaires), Mohamed Youssi (mathématiques) et Sara Embouazza (sciences archéologiques), en présence du lauréat du baccalauréat 2021, Abdessamad Seddiki, qui s'est classé, rappelons-le, premier au niveau national avec une moyenne de 19,20 dans la filière des maths-techniques.

A noter que sur le plan des projets scolaires, la commune de Hennaya se renforcera dès la rentrée prochaine d'une nouvelle école primaire de 240 élèves (catégorie B). Selon la direction de l'éducation de Tlemcen, le taux d'avancement des travaux de cette infrastructure est de l'ordre de 70%.

La saison estivale de l'artisanat

Plus de 50 artisans de différentes régions du pays prennent part aux expositions et foires de l'artisanat, organisées dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris auprès de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM).

Le directeur de cette institution, Boussaïd Othmaïne, a souligné à l'APS que plus de 20 artisans des wilayas d'El Ménia et de Ghardaïa participent à la manifestation des semaines artisanales, organisées dans la citadelle d'El Mechouar, au centre-ville de Tlemcen, avec des produits de tissage et de tapisserie, entre autres.

Douze autres artisans de la wilaya de

Tlemcen exposent leurs produits au niveau de la plage "Marsa Ben M'hidi", douze autres à l'exposition mise sur pied au niveau du site historique d'El Mansourah et aux grottes de Béni Add, dans la commune d'Aïn Fezza ou encore dans les galeries de la CAM de Tlemcen.

Il s'agit d'expositions-ventes d'ustensiles en poterie, de bijoux, de tenues traditionnelles, d'objets d'art, de cuir et des tissages. Ces manifestations s'inscrivent dans le cadre du programme d'animation de la saison estivale. La galerie d'exposition de la citadelle d'El Mechouar draine quotidienne-

ment, depuis le lancement de la saison estivale, un grand nombre de visiteurs venus découvrir la diversité et la richesse du patrimoine tlemcenien à travers des produits exposés notamment les costumes, la céramique, des objets d'art et les reproductions de la cité d'El Mansourah.

D'autres produits sont exposés et mis en vente à des prix raisonnables dont les ustensiles en cuivre par des artisans de Constantine, de la poterie de Tizi Ouzou, des tapis de Khencela et Cherchell, des produits de céramique d'Alger, d'alfa et costume traditionnel de Tlemcen.

TIARET

Deux piscines fermées

El-Houari Dilmi

À lors que toute la région enregistre des températures caniculaires depuis plusieurs jours, jusqu'à 43° Celsius à l'ombre, les deux piscines que compte la ville de Tiaret ont été fermées. Cette décision a été prise après la contamination d'une trentaine d'enfants, admis au niveau du service pédiatrie de l'hôpital « Youcef Damardji » de Tiaret. En effet, une commission mixte, composée des services de la santé, des ressources en eau et des services de sécurité, a constaté in situ une contamination chimique et bactériologique des deux piscines, l'une semi-olympique située au quartier du « Fida » et l'autre olympique, celle du « 08 mai 1945 », située au quartier de la Cadat. Les deux bassins resteront fermés jusqu'à de nouvelles analyses bactériologiques de contrôle des eaux et la garantie de règles d'hygiène scrupuleuses.

AIN TEMOUCHENT

Quatre polycliniques seront réhabilitées

Plusieurs opérations visant la réhabilitation et la modernisation de quatre polycliniques de proximité ont été programmées par le secteur de la Santé d'Aïn Temouchent, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Santé.

Quatre (4) polycliniques relevant des communes d'Aïn Larbaâ, El Maleh, Aïn Tolba et Sidi Benadda sont ainsi concernées par des opérations de réhabilitation et de modernisation, à l'effet d'assurer les conditions de travail nécessaires aux personnels médical et paramédical et d'assurer une bonne prise en charge des patients, a expliqué le directeur de wilaya de la Santé, Hadj Bettaouaf.

Dans ce cadre, une enveloppe financière de 85 millions DA a été allouée au budget sectoriel pour la réalisation de ces opérations devant être lancées avant la fin de l'année en cours, a fait savoir M. Bettaouaf selon qui le choix des bureaux d'études a été fait tandis que le choix des entreprises réalisatrices est actuellement en cours, conformément à la réglementation régissant les marchés publics.

Le secteur de la Santé devrait être également renforcé, avant la fin de l'année en cours, par trois (3) nouvelles ambulances devant être affectées aux polycliniques de certaines communes éloignées, dans le but d'assurer le transport des malades nécessitant une évacuation vers les établissements hospitaliers, a-t-il ajouté.

Pour rappel, les hôpitaux de Hammam Bouhdjar, Beni Saf et "Ahmed Medeghri" du chef-lieu de wilaya ont été dotés, en juillet dernier, de 20 appareils d'hémodialyse, mis en service au profit des insuffisants rénaux.

L'Etablissement hospitalier public "Ahmed Medeghri" a été lui aussi renforcé, au cours de cette année, d'un nouveau service de Radiologie et d'Imagerie médicale avec l'installation d'un scanner de 64 bars en sus d'un cardiogramme, d'une table de radiographie et d'un échographe.

Les équipements en question ont été mis au profit des patients de la région mais aussi à ceux des wilayas limitrophes, rappelle-t-on.

«L'habit de l'authenticité miroir et incarnation du combat anticolonial»

Par Boudjemâa Haichour *

Suite et fin

Le profond canyon creusé par le Rhu mel en escarpements, est pareil à un bracelet qui entoure le bras, ce fleuve grondant au fond d'un ravin inaccessible enserre le rocher qui supporte Constantine. Il défend cette ville imprenable comme les monts escarpés défendent le nid du corbeau.

L'ORIGINE DU MOT BURNOUS ET REPÈRES GÉNÉALOGIQUES

Constantine est bâtie sur un rocher aussi comparée à une bague qui entoure le doigt. Abou Hafs Amor El Ouazzan dans une lettre écrite à l'Agha où Constantine est surnommée «Bled El Haoua». Elle croît et grandit comme une ville des passions.

De son côté Gabriel Camps relève dans l'«Encyclopédie berbère», que dans la chaîne algérienne du Djurdjura, il existe des monts appelés les «Baranès». Ces monts seraient ainsi nommés car leurs habitants portaient des capes similaires au burnous d'où l'originalité du mot Burnous. Donc Baranis est d'origine vestimentaire qui apparaît vers les années 697/720 J.C chez Abdel Hakem et Abernousse chez Léon Africain, appellés les manteaux à la mauresque Albornoz repris par Rich en 1706/59 et Alburnos chez Châteaubriand dans les «Aventures du dernier Abencérage».

Il faut dire que dès la 1^{re} expédition des Fatihin en 711, l'armée musulmane était composée en majorité de berbères aux composantes tribales diverses telles les Zénatas, les Houatas, les Senhadjas, les Kétamas, qui passèrent par le détroit Gibraltar qui n'est que le nom du chef guerrier berbère Tarek Ibn Ziad.

Or à cette époque les chroniqueurs locaux tels que Ibn Kuttya mort en 977 et Ibn Hayyan mort en 1076 étaient les Berbères Botr et les Berbères Branis. Ces deux noms Botr et Branis sont les tribus berbères qui ont pris le contrôle de la péninsule ibérique confrontées à un environnement espagnol et arabe doublement hostile. En 850 dans la région d'Algéiras, les chroniqueurs évoquent une autre révolte animée par un berbère du nom de Habib Al Burnussi. Ainsi les Botr qui habitaient l'Andalousie sont les Nafzas, les Miknassas, les Houaras et les Medounas, tandis que les Branis étaient composés des Kutamas, des Zénatas, des Masmudas et des Sanhadjas.

Ibn Hawkel auteur vers 988 donnait une configuration de la terre nord-africaine où il a rencontré un généalogiste du nom de Abu Is-haq Farissi (Al Istakhi) où il a approfondi des connaissances considérées comme originales.

Les orientalistes ne verront qu'une allusion à une particularité vestimentaire à savoir : «le port du Burnous» et Ibn Hawkel met ces «gens à burnous» en les désignant par un ethnyme. Il revient à Ibn Khaldoun l'origine de ce processus dont il est le témoin le plus éloquent. De là commence l'explosion spectaculaire de la littérature généalogique en Espagne. Nous sommes dans le mythe d'origine sur lequel vont se greffer progressivement les diverses généalogies construites sur une riche postérité historiographique. Ce mythe de l'origine du burnous va servir de fondement à l'ossature identitaire de Branis, père des tribus berbères qui selon Ibn Khaldoun évoquera la mention de ces personnages qui figurent dans l'œuvre d'Ibn Kutayba mort en 889 où plus ou moins vont se confondre les familles Madghis al Abtar et les Beranis, confusion que rejette Ibn Hazm en tant que Généalogiste arabe en Espagne. Il faut dire que c'est à partir du Xe siècle que se forgèrent les grandes constructions généalogiques autour de Madghis et Branis, issues des berbères installés en An-



dalouse. Ce sont Hani Ibn Bakr al Adrissi, Sadek Ibn Souleimane al-Matmati, Hani Ibn Masdour al Koumi. Aoub fils du célèbre Abou Yazid de la tribu des Zénata, connu comme «l'homme à l'âne». Celui qui passa de nombreuses années à Cordoue au milieu du Xe siècle et Kanaan Ibn Abi Luwa, hôte du souverain Hammoudite de Malaga au début du XIe siècle d'où l'arbre généalogique selon le schéma suivant : Cham-Canaan-Mazigh-Berr-Bernes- (qui appartiennent tous à la tribu des Branes). L'autre branche : Moder-Ghailan- Kays- Berr- Madghis al Abtar (appartiennent à la tribu des Botr).

LE BURNOUS HABIT CULTE DES BANU MAZIGH

Cet épynome de Mazigh connu en plusieurs points du Maghreb à l'époque romaine, qui donnera les peuples des Imazighen. Ces berbères se retrouvent également entre Tripolitaine et Cyrénaïque au IVe siècle dans le désert libo-égyptien considérés comme néo-berbères et Botr. Donc on peut remarquer que Bernès et Madghis al Abtar ont le même père Berr épynome de ce peuple berbère. Mais selon Al Bakri, la grand-mère de Madghis al Abtar s'appelait Tamazugh. Ibn Hazm va dans ce sens en disant que Mazigh sera à la fois l'ancêtre de Branis et de Madghis al Abtar. En réalité les enjeux réels autour des controverses généalogiques pour donner un fondement historique à l'opposition des deux branches berbères en Espagne sont un élément dans l'établissement d'une parenté berbéro-arabe. Les tribus Botr pouvaient revendiquer une origine arabe par leur descendance de Moder (ancêtre proclamé des Arabes Mardaristes). Aux Branis d'établir leur parenté avec les Mardaristes qui en fait justifie l'alliance établie. Ainsi l'on constate la polémique qui s'est longtemps prolongée en Espagne entre généalogistes berbères et généalogistes arabes qui ont donné un grand nombre d'ouvrages.

ENJEU ANTHROPONOMIQUE ET TOponymique DU BURNOUS

Dès lors la généalogie berbère est devenue un enjeu anthropologique et politique dans les pays du Maghreb notamment avec l'avènement des Zirides en Tunisie à la fin du Xe siècle accentuant la rivalité entre Senhadja et

Zénata. Ce phénomène des apparentements onomastiques ont façonné la généalogie de l'Espagne et les berbères ont imprimé durant plus de huit siècles leur mode vie et sculpter leur toponymie aux lieux et aux traditions.

HERITAGE VESTIMENTAIRE ET LEGITIMATION

Ainsi en quête de légitimation les héritiers de Ziri mobilisèrent un groupe de savants qui vont donner naissance à «l'historiographie dynastique ziride» au premier rang desquels figure le célèbre Al Rakik mort en 1024, qui en historien comprit l'intérêt des généalogistes puisées dans des traités des généalogistes ibériques.

Al Idrissi le géographe mort en 1166 donne des descriptions très précises du peuplement berbère. Après lui vient Al Zuhri début du XIIe siècle qui relate dans son livre «Kitab al Istibṣar» en 1191. Ensuite les compilations telles celles d'Ibn Saïd al Gharnati (XIIIe siècle, Abou al Fida (1273/1331), l'encyclopédiste Al Warwat mort en 1318 et le voyageur Al Tidjani dans son récit couvrant la période (1307/1309).

Le reflet de la réalité sociale des ces époques vécues par les populations donne une idée toute relative. Ceci est compilé dans le corpus : «Corpus des inscriptions arabes de Kérouan». Ce recueil a réuni une masse très

importante d'épitaphes de berbères arabisés antérieurement à l'arrivée des Fatihin Hillaliens de 850 à 1049.

Or beaucoup de personnages possèdent un surnom qui peut être géographique, professionnel ou ethnique sauf pour ce qui est d'Al Baranissi c'est-à-dire fabricant de burnous. Kouceyla a été tardivement surnommé Al Baranissi dans les textes du IXe siècle et Ibn Khaldoun dans ses chapitres historiques et sociologiques écrit que la résistance dirigée par Kouceyla dans les années 670 fut un phénomène Branis tandis que la Kahina qui succéda s'organisa sous l'égide des Botr.

Pour conclure voilà comment un effet vestimentaire comme la M'laya ou Hayek, le Burnous ont une dimension culturelle et historique pouvant nous mener à remonter nos arbres généalogiques, telle est l'importance de l'aspect historique dans l'évolution phonologique et linguistique d'une expression ou un mot. Ainsi on peut dire pour terminer que les générations doivent préserver et sauvegarder notre patrimoine immatériel et matériel, condition nécessaire pour retrouver nos racines. C'est un exercice de ressourcement continual et d'attachement à notre identité et notre culture nationale.

* Docteur. Chercheur universitaire - Ancien ministre

1- Léonce Joleaud : «Les grandes lignes directrices de l'orographie en Numidie» Bulletin soc-géog Alger XVIII 1913 pp502/509.

2- Emile Ficheur et Augustin Bernard : «Les régions naturelles de l'Algérie» Annales de Géographie XI Alger 1902 P/3053.

3- El Hadj El Morri : «Kitab tarikh Qacentina» trad A- Dournon Revue Africaine IV 1913 OPU p- 269/

4- Jean Abélanet : «Lieux et légendes du Roussillon et des Pyrénées catalanes» Perpignan 1999 pp-65/81.

5- Albert Gateau : «Ibn Abd al Hakem et les sources arabes relatives à la conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne» Annales de l'Institut des études orientales d'Alger VI 1942/1947 p 135. et 1936 pages 57/83.

6- Ernest Mercier : «Histoire de l'Afrique Septentrionale» Leroux Editeur Paris 1888.

7- Rached Arié : «Etudes sur la civilisation de l'Espagne musulmane»

8- Barkahoum Ferhati : «Le costume féminin de Boussaâda» Editions mille-feuille Septembre 2009-Alger.146 pages.

9- Boudjemâa HAICHOUR : «El M'laya constantinoise» Essai d'une approche ethnologique El Aci 14 septembre 1999 Constantine.

10- Isabelle Grangaud : «La ville imprenable - Une histoire sociale de Constantine au XVIII e siècle» éditions Média-plus Constantine 2004.

11- H'sen DERDOUR : «Annaba 25 siècles de vie quotidienne SNED 1983/2 tomes.

12- Wijdan Ali. : «Les femmes musulmanes entre cliché et réalité» Revue Diogène N° 199 cairnpp 92/105.

13- Zakia Daoud : «Féminisme et politique au Maghreb 60 ans de lutte» Paris Maison neuve et Larousse.

14- Alain GALOIN: «La femme orientale dans la peinture du 19^{me} siècle» revue histoire par l'image 2017.

15- Mernissi Fatima «Le Harem et l'Occident» Nouvelles question féministe « Paris éditions Albin Michel 2001.

16- Christian Loubet «Les belles orientales dans l'imaginaire de quelques peintres occidentaux» in cahiers de la Méditerranée. N°35-36 1987.

17- Régis Poulet : «La naissance de l'Orient, généalogie d'une illusion. La revue des ressources année 2006

18- Laurent Frank «Le voyage en Algérie, Anthologie de voyageurs français dans l'Algérie coloniale 1830-1930. Paris édition Robert Laffont 2008.

Football national

Quel avenir pour les clubs endettés ?

M. Zeggai

A moins de vingt jours du début du championnat de la Ligue 1, la situation des clubs endettés reste toujours confuse, quant à la qualification de leurs nouveaux joueurs, sachant qu'ils sont touchés par l'interdiction de recrutement. Encore plus, ces clubs continuent d'engager le plus normalement du monde de nouveaux éléments en prévision de la nouvelle saison. Le public est dans l'expectative, surtout que lors de la dernière réunion du Bureau fédéral, cette question n'a pas été abordée. Alors, la FAF est-elle décidée à appliquer la réglementation ? Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les clubs préparent la nouvelle saison sans pour autant se soucier de leur situation vis-à-vis la CNRL (Chambre Nationale de Résolution des Litiges). La CNRL, réactivée dernièrement par le nouveau président de la FAF Djahid Zefizef, vient de reprendre son travail. Selon une source digne de foi, près de 400 dossiers litigieux sont sur la table des membres de cette structure. Plus de 150 dossiers concernent les joueurs qui demandent la libération automatique, ce qui signifie clairement que ces dossiers doivent être traités

au plus tard le 20 août 22 afin de permettre aux joueurs plaignants d'opter pour d'autres clubs. C'est du moins la priorité de la CNRL. Les autres dossiers concernent les joueurs ayant un litige avec leurs clubs, mais qui exigent seulement le paiement de leurs arriérés. Drôle de situation d'un football prétexte professionnel ! Ces mêmes clubs misent sur l'argent de l'ENTV pour alléger leurs dettes, mais il est utile de préciser que cette même entreprise n'a toujours pas payé les droits de diffusion du championnat à la LFP. On parle d'un montant dépassant les 280 milliards de centimes, sans oublier le nouveau contrat avec Mobilis qui devait renflouer les caisses des clubs via la LFP.

Aujourd'hui, avec le cumul des litiges, les dettes ont automatiquement augmenté, ce qui a fini par créer un véritable désordre. Les responsables du football algérien, avec le consentement du ministère de la Jeunesse et des Sports, doivent impérativement intervenir pour mettre fin à ce massacre, un nouveau contrat ne ferait qu'éviter de nouveaux dégâts compte tenu de la crise financière qui secoue la majorité des clubs au moment où les frais d'engagement sont fixés à 600 millions de centimes. Selon

notre source, on a constaté que plus de 20 clubs, issus des 2 paliers, sont redevables de plus de près de 300 milliards de centimes à la CNRL ! Les plus touchés restent, selon la situation arrêtée au mois d'avril dernier, le Mouloudia d'Oran avec une ardoise de 23 milliards de centimes. Le RC Relizane, plus de 25 milliards de centimes, le CA Bordj Bou Arrridj, l'USM Annaba, l'USM Bel Abbès qui ont dépassé, selon nos informations, le seuil des 20 milliards de centimes, sans oublier l'ESS, le WAT, l'USB, l'ASMO et les autres.

Même la création de la Direction de contrôle et de gestion des finances (DCGF), mise en place durant le mois d'octobre 2019, n'est pas parvenue à maîtriser la situation devant l'ampleur des dettes chez des formations qui continuent de bénéficier du statut de club professionnel. Bizarre n'est ce pas ? A-t-on respecté la feuille de route relative à l'accompagnement de cette structure pour améliorer un tant soit peu la situation ? En somme, c'est l'incertitude qui règne chez les clubs concernés par les dettes. Quel sera l'avenir de leurs recrues en cas où la FAF persiste à appliquer la réglementation en vigueur ? Là est toute la question.

Ligue 1

Le MCA depuis hier en Turquie

Le MC Alger s'enverra samedi pour la Turquie, pour effectuer son troisième et dernier stage préparatoire, en vue de la saison 2022-2023, dont le coup d'envoi sera donné le week-end du 26-27 août, rapporte le club pensionnaire de la Ligue 1 sur sa page officielle Facebook. Après un stage de dix jours effectué à Aïn Draham (Tunisie), au cours duquel les Algérois ont disputé un match amical face au CS Fernana (12-0), le «Doyen» va amorcer samedi la dernière ligne droite dans sa préparation d'intersaison, avec au menu une série de matchs amicaux. Après

deux jours de repos, les Algérois du Mouloudia ont repris les entraînements à l'Ecole supérieure et d'hôtellerie et restauration d'Aïn Benian (ESHRA). Les joueurs ont été également soumis aux tests PCR du Covid-19, à la veille de leur déplacement. En matière de recrutement, le MCA a été l'un des clubs les plus actifs dans le marché des transferts, en engageant 13 nouveaux joueurs : les défenseurs Halaimia (Beerschot VA/Belgique), Abdellaoui (ex-Al-Ittifaq/Arabie saoudite), Masmoudi (ex-Al-Wakrah/ Qatar), Ferhani (ex-ES Sétil), et Menezla (ex-USM Bel-Abbès),

les milieux de terrain Amoudi (ex-Paradou AC), Dehamni (ex-ASO Chlef), Benabdi (HUS Agadir/Maroc) et Oukil (ex-RC Arbaâ), les attaquants Debbih (ex-CS Constantine), Victor Mbaoma (ex-Eniymba/Nigeria), Boutrif (ex-CS Fola Esch/Luxembourg), et Merzougui (ex-CR Belouizdad). La direction du club a confié la barre technique au Franco-bosnien Faruk Hadzibegic, qui a signé pour une saison renouvelable. Le MCA entamera la saison 2022-2023 en déplacement face à la JS Saoura, à l'occasion de la première journée du championnat.



tions, disputé en mars dernier à Conakry (Guinée). Cette neuvième édition du Mondial, enregistre la présence pour la première fois de 32 pays : vingt d'Europe, cinq d'Asie, quatre d'Afrique et trois d'Amérique centrale et du Sud. Les deux premiers de

chaque groupe se sont qualifiés au Tour principal, puis les deux premiers de chaque poule du Tour principal se qualifient pour les quarts de finale. Les autres équipes éliminées dès la phase de poules disputent la Coupe du Président.

Handball - Mondial féminin U18

Défaite de l'Algérie face à l'Ouzbékistan

La sélection algérienne féminine de handball des moins de 18 ans (U18), s'est inclinée face à l'Ouzbékistan 39-52 (mi-temps : 19-26), en match disputé à Skopje (Macédoine du Nord) dans le cadre de la 2e journée de la Coupe du Président du Mondial de la catégorie. Lors de la première journée de la Coupe du Président, l'Algérie s'est imposée face à son homologue sénégalaise 37-31.

Dernier de groupe 1 avec deux points, l'équipe nationale sera opposée aujourd'hui à la Guinée, qui ferme la marche du groupe 3.

Le vainqueur de cette rencontre défiera le vainqueur du match Inde-Uruguay pour le match de la 29e place. Lors du tour préliminaire, les Algériennes ont concédé trois défaites en autant de matchs dans ce tournoi : face au Monténégro (16-38), la Suède (30-54), et l'Islande (42-18).

La sélection féminine des U18 s'était qualifiée au Mondial 2022, grâce à la 3e place décrochée au Championnat d'Afrique des na-

ASO Chlef

Optimisme malgré la saignée

Adjal Lahouari

a fait prendre conscience de leurs aptitudes.

Effectivement, après cet exploit, les poulains de Zaoui mirent à leur actif une excellente série se composant de cinq victoires et cinq nuls. A cette époque, nous avions souligné leurs mérites, mettant en évidence la progression du jeu ainsi que l'esprit de conquête, dont certaines grosses cylindrées, trop optimistes, ont fait les frais, même chez elles !

Cet été, et constatant que Zaoui a campé sur sa position de ne pas rempiler et poursuivre l'aventure, les dirigeants ont engagé Liamine Bouherara, qui sera secondé par un staff composé de quatre adjoints, chacun assurant une charge spécifique. Le nouvel entraîneur sait où il s'engage et connaît la difficulté de sa mission mais, avec son expérience, il paraît capable de relever ce défi, étant convaincu des potentialités de ses joueurs. Encore plus, il s'est dit « prêt à concurrencer les grosses équipes du championnat. » Il va de soi que cet optimisme va sans doute booster ses poulains qui sont disposés à faire front face à des rivaux mieux armés sur tous les plans, et donc à imiter ceux de leurs prédécesseurs la saison écoulée. De nouveaux joueurs vont étoffer l'effectif, et il faut souhaiter que la mayonnaise prenne au plus vite. Dans ce cas, l'équipe chélienne pourrait surprendre ses adversaires, à la grande joie de ses fans, toujours dans l'attente d'un sacre. Les derniers échos qui nous sont parvenus font état d'une bonne ambiance lors de la reprise des entraînements. Nous attendons avec impatience de voir cet ASO version Bouherara.

JS Kabylie

Trois semaines d'indisponibilité pour Arfi

Le milieu offensif de la JS Kabylie Hodeifa Arfi, victime d'une blessure à l'épaule, sera indisponible pour une période de 21 jours, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 dans un communiqué. «

Mauvaise nouvelle pour notre jeune ailier Hodeifa Arfi, qui a contracté une blessure à l'épaule hier lors de la rencontre amicale face au CS Constantine, et qui l'éloignera des terrains pour une période de 21 jours», a indiqué la JSK. Arrivé en 2020 en provenance du RC Arbaâ, Arfi (21 ans) s'est blessé lors du match amical disputé face au CS Constantine (1-0) à Aïn Draham (Tunisie), dans le cadre du stage précompétitif entamé depuis une semaine par

les «Canaris». Du coup, Arfi va déclarer forfait pour le premier match de la saison 2022-2023, en déplacement face à l'ASO Chlef, à l'occasion de la première journée du championnat.

La JSK poursuit sa préparation en vue du prochain exercice, dans la région de Hammam Bourguiba (Tunisie). « Le staff technique insiste conséquemment sur la récupération afin de garantir une forme optimale des joueurs en prévision d'une saison qui s'annonce longue et soutenue », précise le club kabyle. « Pratiquement à propos du recrutement, la JSK vient d'engager Cheraitia (ex-CRB) qui a rejoint ses nouveaux coéquipiers en Tunisie.

FC Barcelone

Les contrats des recrues non homologués

Selon Sport, les contrats des recrues estivales du club catalan n'ont pas encore été homologués par la Liga. Comme la saison passée, le bilan financier du Barça ne satisfait pas les instances du championnat espagnol. On prend les mêmes, on ajoute quelques poignées d'euros supplémentaires et on recommence. Le FC Barcelone a beau se savoir avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête, son instabilité financière ne l'a pas empêché de faire des folies sur le marché des transferts cet été. Encore faut-il pouvoir les aligner. La Liga n'a pas homologué les contrats des cinq recrues, ni les nouveaux baux signés par Ousmane Dembélé et Sergi Roberto. C'est la même situation qu'avait déjà connu le Barça en 2021, quand ses finances exsangues avaient contraint la Liga à ne pas valider dans un premier temps les contrats d'Eric Garcia et de Memphis Depay. Les Blaugrana ont vendu une partie de leurs actifs pour injecter des fonds frais et combler leurs dettes accumulées au fil des années. Le club a vendu 25% de ses droits télévisés, ainsi

que 25% de Barça Studios, mais il a aussi dépensé plus de 150 millions d'euros pour recruter Raphinha, Jules Koundé et Robert Lewandowski afin de se renforcer. Et la masse salariale s'est alourdi des signatures de Franck Kessié et Andreas Christensen, libres de tout contrat. Laporta reste confiant mais le Barça doit encore trouver de l'argent. Ces emplettes ont fait s'en voler de nouveau cette masse salariale, déjà au-dessus du plafond autorisé par La Liga. Barcelone assure que ses dernières manœuvres lui ont rapporté 868 millions d'euros, insuffisant toutefois pour convaincre jusque-là les autorités. «Nous avons bien fait le travail et nous croyons que nous répondons à toutes les exigences, a pourtant clamé le président Joan Laporta en conférence de presse vendredi, en marge de la présentation officielle de Robert Lewandowski. La documentation est déjà envoyée et nous attendons la réponse de la Ligue. Il peut y avoir une certaine disparité, mais nous comprenons qu'il n'y aura pas de problèmes parce que nous nous sommes conformés à

tout et que les joueurs pourront s'inscrire.» Pour cela, le Barça va donc devoir trouver de nouvelles mannes financières pour rassurer. Celui-ci devrait se trouver dans la vente de 24% supplémentaires de Barça Studios ces prochains jours. Mais elle pourrait ne pas suffire. Selon Mundo Deportivo, le club pourrait demander de nouveaux efforts à Busquets et Piqué, afin d'étaler, voire de baisser leurs salaires, ce qu'ils avaient déjà fait l'an passé. Le quotidien catalan Ara chiffrait ainsi à 52 millions d'euros bruts la rémunération du défenseur international cette saison, après les reports de son salaire durant la crise du Covid-19, puis il y a quelques mois pour valider les contrats de Depay et Garcia.

Enfin, et c'est là où Barcelone semble le plus peiner : il va falloir vendre. Le dossier Frenkie de Jong, poussé vers la sortie mais qui ne souhaite pas changer de crémerie, s'enlise, et Memphis Depay ne fait pas l'objet d'offres concrètes. Et le temps presse désormais. La première journée du championnat, c'est dans une semaine, le 13 août prochain.

Classement Fifa - Dames

L'EN stagne à la 79e place



L'équipe nationale féminine de football a stagné à la 79e place, au dernier classement mondial de la Fédération internationale (Fifa), dévoilé avant hier sur son site officiel. Sur le plan continental, l'Algérie a préservé la 9e position, derrière le Nigeria (46e mondial), l'Afrique du Sud (54e), le Cameroun (59e), Ghana (60e), la Côte d'Ivoire (64e), la Guinée équatoriale (73e), le Maroc (76e), et la Tunisie (78e). «Cinq tournois majeurs, organisés aux quatre coins de la planète, étaient au programme de ce mois de juillet 2022. Outre l'Euro Féminin 2022, les compétitions continentales ont eu lieu en Afrique, en Amérique du Sud, en Amérique du Nord et en Océanie, valant comme épreuves qualificatives pour la Coupe du Monde 2023. Depuis le 17 juin

2022, date de la dernière parution du Classement Mondial féminin, pas moins de 221 rencontres ont été disputées. Et les changements au sein de la hiérarchie sont tout aussi nombreux», précise la Fifa dans son communiqué. Si les Etats-Unis (1ers), récents vainqueurs du championnat féminin de la CONCACAF, restent en tête, elles ont un nouveau dauphin : l'Allemagne (2e, +3). L'équipe finaliste de l'Euro 2022 devance la Suède (3e, -1), dont le parcours s'est arrêté en demi-finale du tournoi disputé en Angleterre.

Auréolée de son premier sacre européen, l'Angleterre (4e, +4) grimpe de quatre places et se positionne au pied d'un podium que quitte la France (5e, -2). Les chutes des Pays-Bas (6es, -2), du Canada (7e, -1), et de l'Espagne (8e, -1) sont les autres changements significatifs dans le Top 10.

Dans le continent africain, l'Afrique du Sud (54e, -4) fait aussi un bond de quatre places suite à son succès en Coupe d'Afrique des nations 2022, disputée au Maroc. Demi-finaliste de cette CAN, la Zambie (80e, +23) offre la meilleure progression au classement avec un gain de 23 rangs. Battu par les surprenantes Zambiennes dans le match pour la troisième place (1-0), le Nigeria (46e, -7) signe, lui, le plus grand recul en termes de points (moins 69,33 pts). La

prochaine édition du classement Mondial féminin sera publiée le 13 octobre prochain, avant le tirage au sort de la Coupe du monde 2023, prévu le samedi 22 octobre 2022 à Auckland, conclut la Fifa.

Mercato

Manchester United : Le coach calme le ton avec CR7

D'après The Daily Telegraph, Erik ten Hag veut faire la paix avec Cristiano Ronaldo. Quelques jours seulement après avoir critiqué Ronaldo et d'autres pour leur sortie prématurée «inacceptable» contre le Rayo Vallecano en match amical, le coach néerlandais a adouci son ton en conférence de presse. «Je suis très heureux avec Ronaldo. Nous avons un attaquant de premier plan, je suis vraiment heu-

reux qu'il soit là, il fait partie de l'équipe», a-t-il lancé aux journalistes présents. Malgré ces affirmations de Ten Hag, le Telegraph écrit dans ses colonnes que Ten Hag a demandé à sa direction de faciliter le départ de Ronaldo avec un transfert gratuit. Selon AS, CR7 a un nouveau courtisan plutôt étonnant : Galatasaray. En fait, comme l'explique le quotidien espagnol, le portugais a liké un commentaire sur Ins-

L'OM vers un neuvième renfort

Au lendemain de l'officialisation de la signature de Veretout, l'Olympique de Marseille pourrait rapidement annoncer la venue d'Alexis Sanchez. Même si l'attaquant chilien a encore des détails à régler avec l'Inter, il pourrait être présent dès aujourd'hui au Vélodrome. Que ce soit en Italie ou en France, tout le monde semble d'accord pour dire

que les prochaines heures devraient être décisives concernant la signature à l'OM d'Alexis Sanchez. Si La Provence dément des rumeurs qui évoquent la présence depuis vendredi de l'international chilien à Marseille, le média local indiquant que l'attaquant était toujours à Milan dans l'attente du feu vert de son agent qui négocie toujours avec les diri-

La Juve ne lâche pas Morata

Le club italien de la Juventus espère toujours recruter l'attaquant espagnol de l'Atlético Madrid Alvaro Morata cet été, alors que le buteur formé au Real Madrid sort d'une saison plutôt modeste (12 buts en 48 rencontres). D'après la Gazzetta dello Sport, la Juventus va tenter une dernière fois de recruter l'Espagnol de 29

ans, après avoir tenté tout l'été de faire céder l'Atlético Madrid, qui ne veut pas transiger sur le prix de départ d'Alvaro Morata.

Les Colchoneros réclame au moins 25 millions d'euros, une somme que la Juventus ne semble pas disposée à mettre cet été sur l'attaquant. C'est pour cela que le 4e de la Serie A de-

Angers et Auxerre veulent Boutobba

Asuteur d'une saison réussie l'an dernier avec les Chamois Niortais, Bilal Boutobba attire les clubs de Ligue 1. Titulaire indiscutables en Ligue 2, Bilal Boutobba n'est pas passé inaperçu la saison dernière. Le milieu offensif Franco-Algérien est en grande forme depuis qu'il a enfilé la tunique des Chamois en 2020. Il se retrouve

surveillé par deux clubs de Ligue 1 qui souhaitent s'adjudiquer ses services. Selon ce qui a été révélé par le 10 Sport, il s'agirait du nouveau promu, l'AJ Auxerre et du SCO d'Angers. Des discussions seraient déjà en cours. Des clubs étrangers seraient également sur les traces du joueur. Rappelons que Boutobba connaît déjà l'élite

française. Formé à l'Olympique de Marseille, il a été lancé dans le bain de la Ligue 1 par Marcelo Bielsa avec l'OM, à seulement 16 ans et trois mois.

Trop tôt pour un jeune qui n'a pas réussi à s'imposer à Marseille, au FC Séville ni à Montpellier. Aujourd'hui âgé de 23 ans, il entame sa troisième saison à Niort.

Chelsea offre 82 millions pour Wesley Fofana

Après avoir transmis une première offre, refusée, proche des 75 millions d'euros à Leicester, Chelsea préparerait une seconde proposition d'environ 70 millions de livres, soit 82 millions d'euros, pour convaincre les Foxes de céder le défenseur central français Wesley Fofana, devenu désormais la priorité de Chelsea pour renforcer sa défense

centrale. Afin de se l'offrir, les Blues pourraient offrir 70 millions de livres à Leicester, soit 82 millions d'euros avance The Times. Une première offre d'environ 75 millions d'euros a été rejetée par les Foxes.

Après les départs d'Antonio Rudiger au Real Madrid, d'Andreas Christensen au FC Barcelone et à la suite de l'échec dans le dossier Jules

Koundé, les Londoniens cherchent encore un défenseur central.

Ancien Stéphanois, Wesley Fofana a disputé 35 rencontres de Premier League avec Leicester, qu'il a rejoint en 2020. L'international espagnol a longuement été écarté des terrains l'an dernier à cause d'une fracture du péroné intervenue début août 2021.

Jordan Veretout opte Marseille

Le milieu de terrain français Jordan Veretout s'est engagé pour trois ans avec l'Olympique de Marseille en provenance de l'AS Rome. Formé à Nantes, passé par Aston Villa et Saint-

Etienne, il revient dans le championnat de France avec cinq saisons passées en Italie, à la Fiorentina puis avec l'AS Roma. L'OM n'a pas dévoilé le montant du transfert de Veretout, qui vient étoffer un groupe déjà renforcé par les arrivées de Jonathan Clauss (ex-Lens), du gardien espagnol Ruben Blanco, en provenance du Celta Vigo, et de l'attaquant Uruguayan Luis Suarez.

APPARTEMENTS

■ Vends F3 Centre-ville, 4e (700 U) - F2 Cavaignac, 1er/4e (300 U) - F2 Cité Lescure, 3e (370 U) - F3 Akid Lotfi, 4e (11 MDA) - F4 Rue Med Khemisti, 4e (10 MDA) - Ag ABDALLAH : 041.38.62.87/ 0770.40.87.48

■ Loue F1 Miramar, 2e (2U) - F2 à 100 m du bd Front de mer, 5e (4U) - F3 Akid Lotfi, 5e (3U) - F3 Cavaignac, 3e (3U) - F3 Cité Lescure, 10e (2U) - Villa el Kerma (4U) - AG ABDALLAH : 041.38.62.87/ 0770.40.87.48

■ Loue apparts F1, F3 et F5 équipés, climatisés, eau chaude/froide, vue sur mer, endroit familial, à paradis-Plage, Ain el Turck + Loue superbe villa à Bousfer-plage - 0771.84.25.21

■ A louer appartement F4, 3e étage, luxe dans une résidence privée, à cité Petit /Oran - 0542.82.05.55 - 0549.25.00.01

■ Location F3 120 m², 2e, bd Fr/mer + F4, 3e C/V Senia + F4, 2e H/Ameur + F5 Bd Soummam 3e + F4 (cabinet) 1er rue Mostaganem + F4 (Cabinet) 1er Bd Benzerdjeb + F4 meublé 4e P/ Victoires + F3 meublé 3e bd des Chasseurs + F4 meublé 3e frange maritime + F4, 1er Hayat Regency + F4 USTO Cosider 5e + ascenseur - AG : 041.36.16.43/ 041.36.16.42 HB

■ A vendre bel appart F3, 82 m², 3^e étage, toutes commodités à cité Petit (à côté de la Glacière, derrière Sonelgaz) Oran - 0553.70.19.53 - 0540.47.31.17. Prix après visite

■ A louer un appartement F4 modifié en F3, meublé à Akid Lotfi, 1er étage, bien situé - 0555.94.40.80

■ A vendre un F3, acté, rdc à Hassi Ameur - 0555.94.40.80

■ Marsa Ben M'hidi à louer plusieurs appartements de standing tous équipés F3 avec chambre climatisée et grand studio, à 200 m de la place, grande terrasse accessible au 5^{ème} étage, très belle vue mer et Maroc (saidia), quartier calme, prix selon période. Contactez-moi au 0665.01.12.85

■ Vends à Oran, studio, acté, à 50m du Front de mer, au premier étage, avec balcon, cuisine équipée, salle de bain climatisateur, chauffe-bain - Tél : 0659.23.39.18

■ Une promotion immobilière met en vente des appartements standing vue sur mer, à Oran, de différentes surfaces, disponibles en F2-F3-F4. Veuillez contacter le : 0699.51.20.31 / 0699.51.20.50

■ Vends villa R+1 250 m² à El Bariki, Haï Felloucen Oran, coop Djebbari, rdc sal, cuis, moderne, gd hall, hammam, sdb, wc, garage, courette à l'entrée + cour, puits, 1er sal, 3 pces, sdb, terrasse + autre terrasse - 0795.63.34.70

■ A vendre villa de 3 étages, RDC : gd sal, hall, chambre, cuisine, sanitaires, garage 2 poes, 1er gd sal, 4 pces, sanitaires, 2e gd sal, chambre, terrasse. Situé dans un quartier calme à El Amria, w. Ain Témouchent - 0772.16.56.20

■ A vendre maison maître rdc, superficie 270 m², double façade 2 cours, cuisine, terrasse, 5 pièces, bien aménagée, actée, dans une impasse à Eckmühl, Oran : 0771.45.36.01 - 0552.40.15.41

■ Urgent (cause santé) vends belle villa actée à Terga, centre ville, à 7 km des plages, 2 façades, sup 226 m², S/sol + rdc + 1^{er} reste finition et buanderie - Tél : 0542.74.51.96

VILLAS

■ Vends des belles villas résidentielles à Misserghine et pépinière ; sup de 250 m² à 300 m² + des villas sur grand Bd commercial à pépinière - tél : 0772.43.37.38 - 0555.89.91.04

■ Vends villa R+1 250 m² à El Bariki, Haï Felloucen Oran, coop Djebbari, rdc sal, cuis, moderne, gd hall, hammam, sdb, wc, garage, courette à l'entrée + cour, puits, 1er sal, 3 pces, sdb, terrasse + autre terrasse - 0795.63.34.70

■ A vendre villa de 3 étages, RDC : gd sal, hall, chambre, cuisine, sanitaires, garage 2 poes, 1er gd sal, 4 pces, sanitaires, 2e gd sal, chambre, terrasse. Situé dans un quartier calme à El Amria, w. Ain Témouchent - 0772.16.56.20

■ A vendre maison maître rdc, superficie 270 m², double façade 2 cours, cuisine, terrasse, 5 pièces, bien aménagée, actée, dans une impasse à Eckmühl, Oran : 0771.45.36.01 - 0552.40.15.41

■ Urgent (cause santé) vends belle villa actée à Terga, centre ville, à 7 km des plages, 2 façades, sup 226 m², S/sol + rdc + 1^{er} reste finition et buanderie - Tél : 0542.74.51.96

■ A vendre petite maison superficie 70 m², composée de 2 pièces, cuisine, petites courrettes, douche italienne, terrasse située à sidi Maârouf, logement 101 - Contacter 0557.33.36.80

LOCAUX

■ A louer un dépôt 90 m², à Canastel, contactez: 0555.94.40.80

■ A vendre garage à bateaux à Bousfer-plage, au bord de l'eau, 8m de long et 4m de large - 0771.84.25.21

■ Avez-vous un bien immobilier à louer ou à vendre, ou vs voulez acheter ou louer terrain, villa, appart, usine, hangar, terrain industriel, promo ou agricole, immeuble, hôtel, showroom, carcasse... n'hésitez pas à contacter bur d'aff Fernandville - 0550.03.16.64

■ A louer crèche à une personne diplômée plus de 5 ans à Oran + Loue licence de café wilaya d'Oran - Tél : 0550.54.24.62

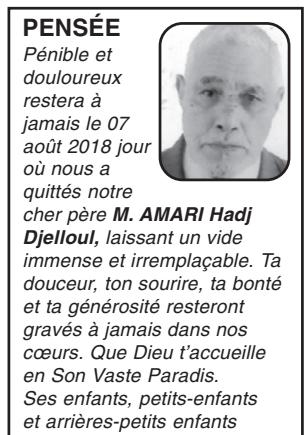
■ Vends locaux commerciaux 20 m² - 30 m² Mohammadia/Mascara nouvelle ville, 30 m² - 40 m² Aïn Beïda/Oran - Tél : 0773.12.06.55

■ Urgent pour raison de santé vends local commercial d'une superficie de 200 m², ancien restaurant, situé au rdc d'un immeuble en plein centre-ville d'Oran, boulevard Emir Abdalkader à 50 m du café Riche - 0771.84.25.21

■ Urgent à louer à Canastel un sous-sol, 150 m², pour projet professionnel et possibilité de pouvoir y loger, car tout équipé cuisine, douche. Prix négociable - Tél : 0542.74.51.96



A la mémoire de mes chers frères : MOUFOK Didène décédé 2016, Brahim décédé 2020 et Djillali décédé 2020. Leur frère MOUFOK Moussa qui ne les oubliera jamais. Allah yirhamkum.



Pénélope et douloureuse restera à jamais le 07 août 2018 jour où nous a quitté notre cher père M. AMARI Hadj Djelloul, laissant un vide immense et irremplaçable. Ta douceur, ton sourire, ta bonté et ta générosité resteront gravées à jamais dans nos cœurs. Que Dieu t'accueille en Son Vaste Paradis. Ses enfants, petits-enfants et arrières-petits enfants



Sincères remerciements Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès du Dr OULD-KADI Saïd, son épouse, ses enfants Halima et Bouleñed remercient sincèrement toutes les personnes (confrères du défunt, amis, famille, alliés, voisins) qui ont compatit de près ou de loin à leur douleur. Puissé Dieu Le Tout-Puissant l'accueillir en Son Vaste Paradis.

PENSÉE

Réseau AudiFel

الأجهزة الطبية لتنمية السمع

www.audifel.com

Made in Germany

From a hearing loss to a hearing aid, AudiFel offers a free prosthesis test. AudiFel vous fait un test prothétique gratuit.

قسنطينة - سعدة - تلمسان	عنابة - الجزائر	وهران
06 61 10 35 03	06 61 10 35 02	06 61 10 35 01

IMPORTANT ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE

Recrute :

Technicien (ne) de maintenance spécialisé (é) dans l'embouteillage

Chargé(e) d'assurer le maintien opérationnel, la maintenance préventive et curative des équipements d'embouteillage, production d'énergie, groupes électrogènes, TGBT, déployer les projets et les nouveaux équipements, si nécessaire venir en renfort au service production.

Le poste de technicien(e) de maintenance amène à : - des astreintes techniques afin d'assurer la continuité opérationnelle du travail 7j/7 24h/24.

S'assurer de l'utilisation efficace du système central de gestion de la maintenance.

Compétences recherchées :

Ingénieur ou Technicien Supérieur en maintenance

Minimum 5 ans - dans le domaine de l'embouteillage

Electrotechnique/électromécanique

Formation : bac +2 ou équivalents.

Maîtrise parfaite de l'outil informatique.

Les candidats intéressés sont invités à déposer un CV accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse suivante :

agro.alim.pme@gmail.com

Offre d'emploi

Recrutement

Enseignant(e) école primaire à Oran

École primaire installée à Oran en Algérie recrute ses enseignants

Notre établissement vise l'excellence, pour cela l'enseignement est axé sur le développement personnel de l'enfant, dans une optique d'ouverture sur le monde, L'apprentissage des langues sera un objectif à atteindre. Tout en restant dans le programme algérien, l'enseignement sera orienté en vue de permettre aux enfants d'accéder aux meilleurs établissements d'enseignement supérieur en Algérie et/ou dans le monde.

Postulat : Pour accéder il faut impérativement posséder un diplôme de niveau Bac +4, être titulaire d'un diplôme d'études universitaires, à défaut justifier d'une expérience minimum de 10 années au poste d'instituteur.

Posséder une expérience internationale, au niveau des études universitaires ou sur le plan professionnel, serait un atout supplémentaire.

Maîtriser la langue française et arabe de manière courante. Aimer travailler avec les enfants et communiquer avec eux. Avoir une personnalité chaleureuse, dynamique et assurée. Etre créatif et avoir une bonne capacité d'adaptation et d'improvisation. Faire preuve d'organisation et de patience.

Avantages :

Salaire motivant

Cadre agréable (maximum 10 enfants par classe)

Les candidats intéressés sont invités à déposer un CV accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse électronique suivante :

ecole.recrutement.oran@gmail.com

IMPORTANT ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE

Recrute :

Directeur de l'administration et des ressources humaines

Exigence du poste :

- Bac + 05 avec diplôme universitaire

- Expérience 10 ans dans le domaine

- Sur le plan professionnel, posséder une expérience internationale, serait un atout supplémentaire

- Maîtrise parfaite de l'outil informatique.

- Le candidat doit être en mesure de maîtriser de façon effective un logiciel de gestion des ressources humaines et de la paie

- Maîtriser la langue française (écrit et parlé) et arabe de manière courante

- Avoir une connaissance approfondie dans la réglementation DZ du travail.

Les candidats intéressés sont invités à déposer un CV accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse suivante :

agro.alim.pme@gmail.com

IMPORTANT ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE

Recrute :

• Chefs de production spécialisés dans l'embouteillage

Intégrer une unité de performance et à ce titre où vous serez le garant de la réalisation des volumes de production planifiés en qualité, quantité et délais et détecter les priorités. Vous travaillez dans un rythme à très haute cadence. Vous êtes flexible et vous aimez travailler en équipe.

Le poste de technicien (e) de chefs de production amène à : - des astreintes techniques (travail Quart) afin d'assurer la continuité opérationnelle du travail 7j/7 24h/24.

S'assurer de l'utilisation efficace du système central de gestion de la production.

• Compétences recherchées :

Technicien Electrotechnique/électromécanique

Minimum 5 ans - dans le domaine de l'embouteillage

Formation : Bac +2 ou équivalents

Maîtrise parfaite de l'outil informatique

Les candidats intéressés sont invités à déposer un CV accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse suivante :

agro.alim.pme@gmail.com

VILLAS

LOCaux

■ A vendre petite maison superficie 70 m², composée de 2 pièces, cuisine, petites courrettes, douche italienne, terrasse située à sidi Maârouf, logement 101 - Contacter 0557.33.36.80

■ Une promotion immobilière met en vente des espaces bureaux au niveau de la mezzanine à Fernandville, de différentes surfaces. Bureau N° 1 : 81,97 m

• 2

20.10 Les traducteurs

- 11.00 Tout le monde veut prendre sa place
- 12.00 Journal
- 12.20 13h15, le dimanche
- 13.45 Drag Race France - les moments légendaires
- 13.55 Vivement dimanche
- 15.40 Affaire conclue : la chasse aux objets
- 16.40 Affaire conclue : la chasse aux objets
- 17.35 N'oubliez pas les paroles
- 19.00 Journal
- 19.30 20h30 l'été



L'éditeur Eric Angstrom annonce la parution simultanée dans neuf langues du dernier volet de "Dédalus", un best-seller mondial. Les traducteurs se rendent dans un manoir où ils travaillent sous haute-surveillance. Certains sont ravis, comme la russe Katerina, sosie du personnage principal. A la différence du grec Konstantinos qui voit ce livre comme un symbole du capitalisme. Les dix premières pages du roman sont finalement divulguées sur internet. Le pirate demande une rançon pour ne pas publier le reste.

21.55 Silvio et les autres

20.10 Le silence de l'eau



Saison 2 - Episode 5

Dans sa caravane, Roco regarde la vidéo de l'anniversaire de Sara, qui se déroule en pleine nature et où sont présents leurs deux enfants. Sur ces images prises par lui-même, Sara lui demande pourquoi il a invité Sergio, avant de lui rappeler qu'elle ne veut pas de ce dernier à son anniversaire. De son côté, Andrea annonce à Roberta qu'Elio est apparu dans l'enquête, avant d'informer Luisa qu'il a parlé à sa femme de l'enquête.

20.10 Quadrille



Philippe de Morannes, rédacteur en chef d'un grand quotidien, s'apprête à demander en mariage la célèbre comédienne Paulette Nanteuil, avec qui il vit depuis six ans. Mais l'actrice succombe au charme de Carl Herickson, vedette d'Hollywood de passage à Paris. Iure de jalouse, Philippe envisage de se venger dans les bras de Claudine, sa ravissante consœur et meilleure amie de Paulette.

22.00 Pierre Palmade : Aimez-moi

arte

RFI

• 4

- 09.20 Idéfix et les Irréductibles
 - 11.00 Pyjamasques
 - 12.35 Tom Sawyer
 - 13.00 Tom Sawyer
 - 13.50 Inspecteur Gadget
 - 16.15 Scooby-Doo et compagnie
 - 17.40 C'est toujours pas sorcier
 - 18.10 Drôle de nature
 - 18.50 Une saison au zoo
 - 19.25 Culturebox
- l'émission

Philippe de Morannes, rédacteur en chef d'un grand quotidien, s'apprête à demander en mariage la célèbre comédienne Paulette Nanteuil, avec qui il vit depuis six ans. Mais l'actrice succombe au charme de Carl Herickson, vedette d'Hollywood de passage à Paris. Iure de jalouse, Philippe envisage de se venger dans les bras de Claudine, sa ravissante consœur et meilleure amie de Paulette.

22.00 Pierre Palmade : Aimez-moi

C 8

- 09.50 Food Markets
- 10.25 La Grèce sauvage
- 11.55 Vigilance volcanique au cœur de Java
- 14.15 La prairie : un petit coin de paradis
- 15.45 D'après une histoire vraie
- 16.15 Egon Schiele
- 17.10 Andris Nelsons dirige Mahler : Festival de Salzbourg 2020
- 18.45 Arte journal
- 19.05 Robert Redford : L'ange blond
- 20.00 Two Lovers
- 21.45 Romy et Alain, les éternels fiancés
- 22.40 Innocents
- 09.20 The Middle
- 17.05 Fais pas ci, fais pas ça
- 20.10 Héros
- 09.25 Les animaux de la 8
- 10.00 Les animaux de l'été
- 10.40 Les animaux de la 8
- 11.45 100 jours avec les animaux du zoo
- 14.30 Animaux à adopter
- 20.05 Sainte Rita
- 22.15 Bakhita



CINE + FRISSEN 19.50

ROBOCOP

Film de science-fiction

Acteur: Joel Kinnaman, Gary Oldman, Michael Keaton, Samuel L. Jackson,...

Alors que l'armée américaine les utilise dans ses opérations à l'étranger, les robots fabriqués par Omnicorp ne sont pas autorisés aux Etats-Unis. Pour contourner cette interdiction, Sellars, qui dirige l'entreprise, a l'idée de fabriquer un humain robotisé. Il utilise pour cela Alex Murphy, inspecteur blessé dans l'explosion de sa voiture piégée, et le transforme en RoboCop, un policier mi-homme, mi-robot. Mais Murphy a du mal à accepter sa situation.



CINE + PREMIER 19.50

CEUX QUI VEULENT MA MORT

Avec: Angelina Jolie, Finn Little, Jon Bernthal, Aidan Gillen, Nicholas Hoult

A Park County, dans le Montana, Hannah Faber, pompier parachutiste, reste traumatisée par une intervention au cours de laquelle elle n'est pas parvenue à sauver trois jeunes adolescents. Loin de là, Jack et Patrick Blackwell, deux tueurs, effacent méticuleusement les objets et les personnes qui pourraient gêner leurs employeurs. Quand il apprend leur dernière intervention, Owen Casserly, un comptable qui sait sa vie menacée, décide aussitôt de prendre la fuite avec son fils Connor.



CANAL+ CINEMA 19.50

MYSTÈRE À SAINT-TROPEZ : UNE ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR BOULIN

Acteur: Christian Clavier, Benoît Poelvoorde, Thierry Lhermitte, Jérôme Commandeur, Rossy de Palma

Par une chaude et paisible nuit du mois d'août 1970, à Saint-Tropez, un personnage masqué s'introduit dans la demeure du baron milliardaire Claude Tranchant, roi de la bière en Europe, et sabote l'un des voitures de sport qui y sont garées. Le lendemain matin, Jacquot, un des invités du baron, est victime d'un accident de la route après avoir emprunté le véhicule saboté.

TF1

09.05 Automoto

10.50 Les douze

coups de midi

11.55 Habituons

demain

12.00 Journal

12.40 Reportages

découverte

13.50 Grands

reportages

15.10 Les Docs

du week-end

16.15 Sept

à huit Life

17.15 Sept à huit

18.50 Petits plats

en équilibre été

19.00 Journal

19.45 Habituons

demain

TÉLÉVISION

20.10 Bienvenue à Marly Gomont



En 1975, Seyolo Zantako, qui vient d'être diplômé de l'école de médecine de Kinshasa, cherche un poste de médecin en France. Pour se faciliter la tâche, il accepte un poste à Marly-Gomont, un petit village de Picardie qui n'a jamais vu de Noir. Avec sa femme, Anne, et leurs enfants, il arrive dans le village sous une pluie battante et l'oeil suspicieux des habitants.

22.00 Esprits criminels

20.10 Capital



11.45 Le 12.45

12.25 Scènes

de ménages

12.40 Recher-

che appartement

ou maison

14.40 Maison

à vendre

16.45 66

minutes :

grand format

18.45 Le 19.45

19.05 Sport 6

19.25 En famille

Les vacanciers sont de plus en plus nombreux à privilégier les séjours au grand air ou respectueux de l'environnement. Ainsi, que ce soit à la campagne ou à la montagne ou même en bord de mer, les propositions de nouvelles activités « nature » se multiplient.

D'autres, comme la randonnée, reviennent en grâce. Parallèlement les séjours écologiques ont le vent en poupe et de nombreux établissements ont entrepris une transition écologique.

22.05 Enquête exclusive

CANAL+

11.15 Jamel

Comedy Club

11.45 Clique

12.16 La Grille

Moto

12.57 Moto GP :

Grand Prix de

Grande-Bretagne

13.55 Football :

Premier League

15.56 Match

of ze Day

16.24 Football :

Premier League

18.24 Match

of ze Day

21.37 Old

PLANÈTE +

08.35 American

Pickers, la brocante

made in U.S.A.

10.56 Gares

d'Europe, les temples

du voyage

12.53 Les présidents

et la table

14.23 Histoire

interdite

16.10 Ingénieurs de

l'Antiquité

18.03 La quête des

vents

19.04 American

Pickers, la brocante

made in U.S.A.

19.55 Gares

d'Europe, les temples

du voyage

21.25 Yamakasi,

les samouraïs des

temps modernes

09.45 Total

Rénovation : Ma

maison de rêve

11.35 Météo

11.40 Ma famille

d'abord

16.10 La petite

histoire de France

20.05 Picsou :

le trésor de la lampe perdue



21.15 Les onze

commandements



Bélier 21-03 au 20-04

Vous vivez une période où vos activités deviennent prioritaires. Il faut dire qu'elles vous permettent de mieux gérer votre porte-monnaie...

Taureau 21-04 au 21-05

Vous vivez une période où les plaisirs, les loisirs et les jeux tiennent une grande place, ce qui vous met en vedette très souvent. Mais attention à garder la tête froide!

Gémeaux 22-05 au 21-06

Pour un temps, vous préférez rester chez vous et apprécier le calme et le silence. Cela vous permet de faire le point en toute conscience... pour mieux repartir ensuite!

Cancer 22-06 au 22-07

N'ayez crainte de mettre en avant vos idées, en ce moment les rencontres et les contacts sont favorisés. Vos amis peuvent vous aider à concréteriser vos projets.

Lion 23-07 au 23-08

C'est le moment de mettre en avant vos dons et qualités et de penser à vos acquis personnels. D'autant que, aujourd'hui, vous pensez à gravir les échelons ou à mettre la barre plus haute.

Vierge 24-08 au 23-09

Votre capacité à entreprendre gagne à être remarquée. C'est le moment de vous déplacer pour faire avancer les choses, quitte à aller loin si nécessaire.

Balance 24-09 au 23-10

Actuellement, vous préférez vous isoler afin de faire le point ou pour mieux rebondir par la suite. Mais vous pensez un peu trop à l'argent.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vos amis vous sollicitent et les projets ne manquent pas, mais aujourd'hui vos pensées sont principalement dirigées vers votre partenaire, ou votre créativité.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Actuellement, vous placez tous vos atouts dans vos objectifs sociaux. C'est pourquoi vous travaillez tant. Mais attention à votre capital santé!

Capricorne 22-12 au 20-01

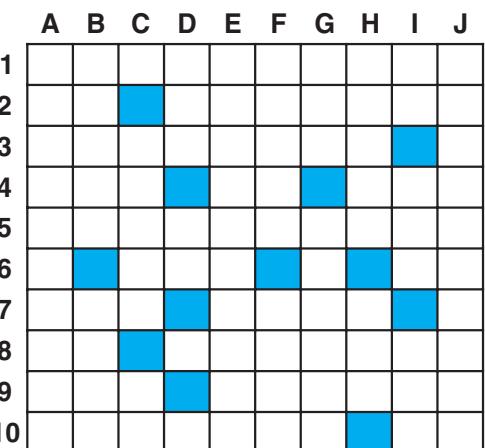
Vous vivez une période où les voyages prennent de l'importance dans votre esprit. Si vous avez des enfants, ce sont eux qui en profitent, sinon c'est votre partenaire.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous vivez une période de crise salutaire car elle vous permet de prendre conscience de ce qui n'allait pas dans votre famille ou dans votre foyer.

Poissons 19-02 au 20-03

Depuis quelque temps, votre partenaire ou vos collaborateurs vous sollicitent. Il est temps de parler de ce qui vous préoccupe, quitte à vous déplacer pour cela.

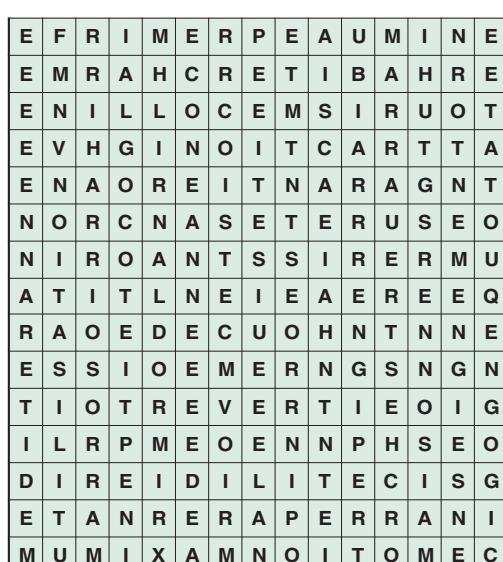


CROISÉS N° 8427

Horizontalement:

- Drôlement drôle !
- Suite à la ligne. Anéantir.
- Main-d'œuvre.
- Evoqué, évohé, c'est celui des bacchantes. Aux oreilles, c'est un impie ! Entubés.
- Doublet.
- Ecrivain hongrois qui avait pris Paris pour «maquis». Réféléchi.
- Cour du monde.
- Ponctuel au marché pétrolier.
- Pronom. Défiance.
- Fait son jeu.
- Produit de momie.
- Tête. Bâtiment.

- Si c'est à elle, on peut y aller à gogo !
- Paume. Carrelet.
- Polis.
- En dedans.
- Vague humaine. Palladium.
- Figeant.
- Fit comme ci, comme ça. Fouettât.
- Soude. Sali de boue.
- A poignée.
- Encore et encore !
- Va au pas.
- Indéfini. Chandelle.
- Sur un air de blues !



FOUILLIS N° 8427

AEDE - ANNEE - ARROSOIR - ATTRACTION - CHARME - CIGOGNE - COLLINE - COTE - DORMIR - ELAN - EMIGRATION - EMOTION - ENROLEMENT - ENSEIGNEMENT - GARANTIE - HABITER - HAIE - HONNEUR - INEPIETE - LIESSE - MAIN - MAISON - MAXIMUM - MEDITER - MINE - ORCHESTRE - PRECISER - QUOTA - REPARER - SERRURE - SONNER - SURETE - TOURISME - TREPIGNER - TREVE - UTILISATION - VACANCE - VOIR.

Les 10 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er s'en va.
- Mon 2e grille une cigarette.
- Mon 3e se marre.

Mon tout est un magasin où l'on choisit les produits au pif.

1	2	U	3	G	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26		

2	13	5	1	10	9	5	2	10	6	1	6			
13		4		1	6		6	1	6					

5	4	7	7	9	6	6	9	8	5					
4		7		6	1	4	3	4						

7	2	4		10	4	8	4	2	7					
1	13		10	4	5	6		7						

4		9		6	5	9	6	4	6					
2	7	8	4		4	5	4	6						

7		11	2	7	6	1	8		12					
5	10		13		11	5	4		7					

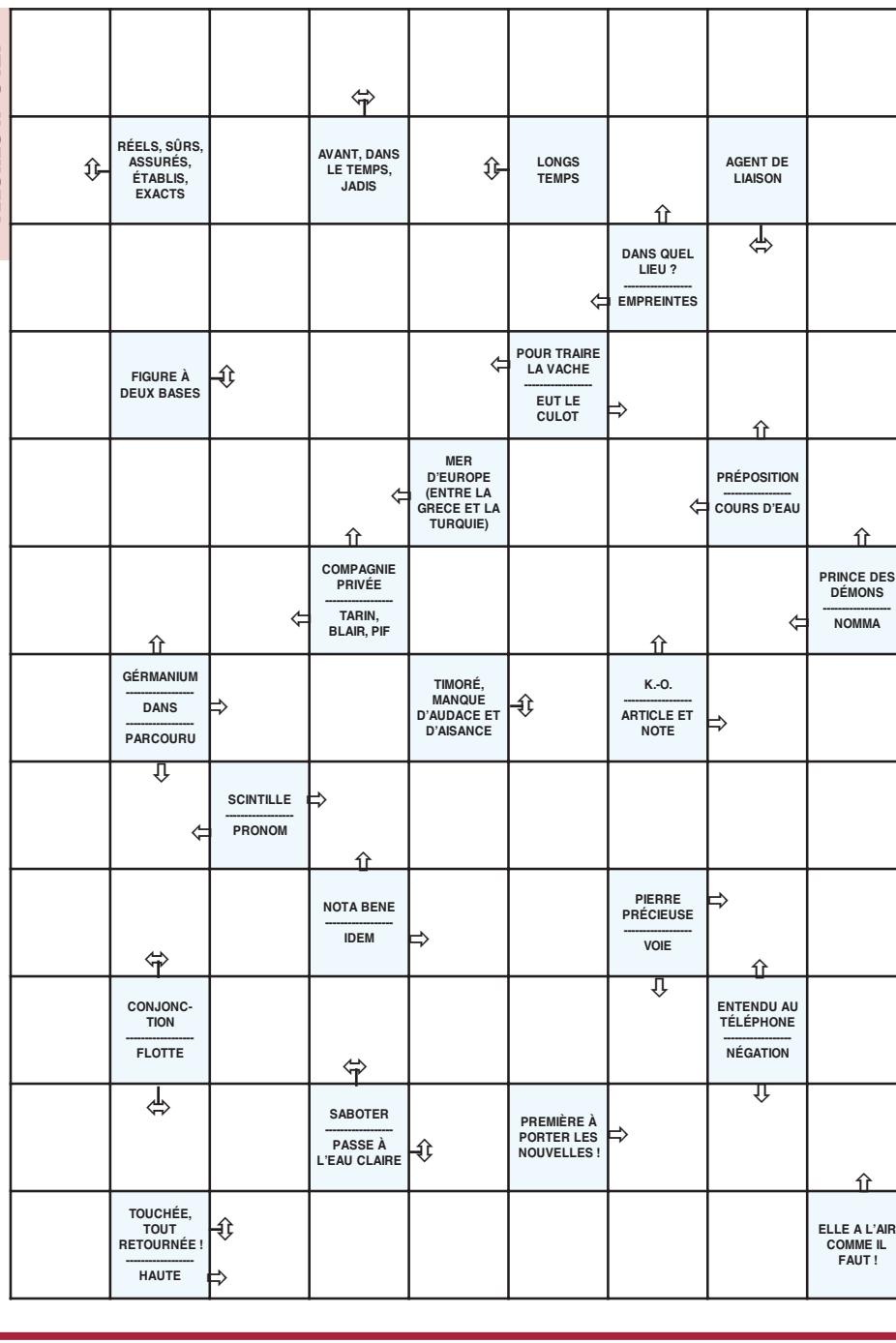
14	9	1	7		9	8	1	6	4					
1	7	4		10	1	8	4		6					

4		6	1	12	4	7	4		6					
7		14	11	5	4	13		13	4					

14	9	5	4	4	6		2	7						
1	7	4		10	1	8	4		6					

Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 8427



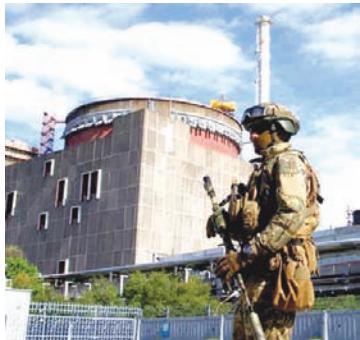
CROISÉS N° 8426

FLECHES N° 8426

S	U	D	O	R	I	F	E	R	E
U	S	A	S	O	M	M	E	T	
R	O	U	F		I	E	N	A	
E	P	R	I	A	C	A	I		
T	C	H	I	N	T	C	H	I	
T	R	I	P	O	T	E	E	S	
E	N	E	R		R	S	N		
P	E	F	R	I	S	E			
T	E	C	O	R	S	E			
B	U	S	Q	U	E	T			

R	E	G	L	I	S	S	E		
B	A	U	R	U	T	U	S		
B	A	L	A	C	O				
O	R	N	E	G	O	A	L		
U	D	R	E	N	D	E			
T	A	M	I	S	C	E			
O	R	S	U	E	N	T			
E	I	D	E	F	L	A			
T	E	S	T	S	E	N			</

La Russie accuse l'Ukraine de «terrorisme nucléaire»



La Russie a rejeté vendredi sa responsabilité dans les frappes près d'un réacteur nucléaire de Zaporijja, en Ukraine, en accusant à son tour le régime du président ukrainien Volodymyr Zelensky de "terrorisme nucléaire". "Des formations armées ukrainiennes ont effectué trois frappes d'artillerie contre le territoire de la centrale nucléaire de Zaporijja et de la ville d'Energorad", a affirmé l'armée russe dans un communiqué, en appelant "les organisations internationales à condamner les actions criminelles du régime de Zelensky qui effectue des actes de terrorisme nucléaire". L'Ukraine a accusé vendredi les Russes d'avoir effectué des frappes près d'un réacteur nucléaire de cette centrale, prise par les forces russes en mars, peu après le début le 24 février de l'offensive de Moscou chez son voisin ukrainien. Selon la société d'Etat ukrainienne Energoatom, qui gère les centrales nucléaires du pays, une ligne de haute tension a été endommagée dans cette attaque, déclenchant l'arrêt d'un des réacteurs de la centrale, la plus grande de l'Europe. Pour sa part, l'armée russe a affirmé que des "obus ukrainiens" ont endommagé un tuyau d'hydrogène à la centrale, en provoquant un incendie d'hydrogène qui a été rapidement maîtrisé.

Des groupes armés s'affrontent dans la capitale libyenne



De violents affrontements entre groupes armés ont éclaté dans la nuit de vendredi à samedi dans la capitale libyenne Tripoli (ouest), selon des sources concordantes. D'après des médias locaux, les combats, aux armes lourdes et légères, se sont déroulés dans le quartier d'el Jebs, dans le sud de la ville, sur fond de chaos politique avec deux gouvernements rivaux en lutte pour le pouvoir.

Un journaliste de l'AFP a entendu des rafales d'armes et des explosions vers 01H00 samedi (23H00 GMT vendredi). Selon la presse locale, ces heurts ont opposé des groupes armés fidèles au chef du gouvernement basé à Tripoli, Abdelhamid Dbeibah,

à d'autres proches du chef du gouvernement rival Fathi Bachagha, qui a provisoirement élu domicile à Syrte (centre), faute de pouvoir prendre ses fonctions dans la capitale. Les combats ont pris fin après une médiation d'une autre brigade appelée "444", selon des médias libyens. Aucun bilan n'était disponible dans l'immédiat.

En février, le Parlement siégeant dans l'est avait désigné M. Bachagha, ancien ministre de l'Intérieur, comme nouveau Premier ministre. M. Bachagha n'a pas réussi à évincer l'exécutif en place à Tripoli de M. Dbeibah, qui a affirmé à maintes reprises qu'il ne remettait le pouvoir qu'à un gouvernement élu.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

L'ONU ET LE LOISIR DE RALER

L'alerte lancée sur la situation du monde par le secrétaire général de l'ONU à Hiroshima hier a une consonance pathétique. Un certain lyrisme se dégage des vérités connues de tous qu'il étaise avec conviction et sincérité mais s'arrête au constat. Qu'il affirme que le monde joue avec un pistolet chargé est une lapalissade qui n'échappe à personne, mais l'affirmation en elle-même est un aveu d'impuissance de l'Organisation des Nations Unies qui, faute de mieux, ne peut que multiplier des remontrances justifiées cependant bloquées dans la virtualité.

Le monde ne s'est jamais probablement porté aussi mal et l'on s'attarde en permanence sur les effets en survolant avec une évidente légèreté les causes

jusqu'à souvent laisser déduire que l'ONU a été créée pour servir de voile pour cacher des intérêts précis. Les crises et les épidémies mondiales ont bon dos pour justifier un lourd malaise terrestre alors qu'un large lot de faux pensants se sont parés de profils qui n'ont rien à envier à ceux des zombies. Il n'y a pas que la débilité des fâcheries entre les Etats comme alimentations des drames, aussi il est à admettre que les gangrènes sont devenues les apanages de la race humaine. A croire que l'intelligence des hommes serait une malédiction.

La défunte Société des Nations a été enterrée pour céder sa place à une

organisation mondiale moins compacte pour assurer un rôle de catalyseur d'une justice à plusieurs vitesses. La famine, la misère et le malheur n'en sont qu'amplifiés et le brave Antonio Guterres, patron d'un rassemblement planétaire cousu main à escient n'a que le loisir de râler, n'ayant que la responsabilité des fous des damiers.

Hier, il a demandé aux dirigeants du monde ce qu'ils ont appris du lâcher des deux bombes atomiques qui ont totalement rasé les villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki incinérant près d'un demi-million d'êtres humains. Le rire au nez comme réponse serait de circonstance pour ceux qui savent qu'il n'y a de place et pour toujours dans le monde que la puissance des armes et de la force.

Nigeria : cinq personnes dont un Indien tuées dans l'attaque d'un bus



Des hommes armés ont tué cinq personnes, dont un Indien expatrié, en attaquant leur bus dans le centre du Nigeria, meurtri par les violences terroristes et des gangs, a indiqué samedi la police.

Les assaillants ont ouvert le feu sur le véhicule tard vendredi soir dans la ville industrielle d'Ajaokuta, a déclaré dans un communiqué le porte-parole de la police de l'Etat de Kogi, Ovye Aya. "Un Indien, deux chauffeurs et deux policiers qui les escortaient ont été tués dans les échanges de tirs", a déclaré M. Aya, corrigé un bilan initial qui avait fait état de six morts dont deux Indiens.

Il a décrit les assaillants comme des "voyous", terme régulièrement employé par la police pour désigner des criminels comme des terroristes, et précisé que la victime indienne était un "expatrié" travaillant pour une entreprise de céramique de la ville. Les assaillants ont pris la fuite avant l'arrivée de la police, qui est à leur recherche et a renforcé son dispositif pour "ramener la sécurité" dans la zone, a-t-il ajouté.

Taiwan accuse la Chine de simuler une attaque de l'île



Taiwan a accusé samedi l'armée chinoise de simuler une attaque de l'île et fustigé le "comportement irresponsable d'un régime autoritaire", la Chine poursuivant ses représailles après la visite à Taipei de la numéro trois américaine Nancy Pelosi. Le séjour de Mme Pelosi, présidente de la Chambre des représentants, est considéré comme une "provocation" par Pékin, car les Etats-Unis s'étaient engagés à ne pas avoir de relations officielles avec le territoire insulaire revendiqué par la Chine. En réponse, l'armée chinoise mène actuellement ses plus importants exercices jamais organisés autour de Taiwan. Ils doivent durer jusqu'à dimanche midi et sont présentés comme un entraînement à un "blocus" de l'île.

Les autorités taiwanaises ont annoncé samedi avoir détecté de "multiples" avions et navires chinois dans le détroit de Taiwan, entre l'île et la Chine continentale. "Certains d'entre eux ont franchi la ligne médiane" qui coupe en deux le détroit et "sont considérés comme menant une simulation d'attaque contre l'île principale de Taiwan", a indiqué samedi le ministère taiwanais de la Défense.